

Indicateurs de progrès du Québec

Mesure du bien-être et de la richesse nationale

Édition 2025



Plusieurs agences statistiques à travers le monde ont entrepris d'améliorer la mesure du progrès des sociétés en allant au-delà du produit intérieur brut (PIB). Guidées par la nécessité de mieux suivre l'évolution et le caractère durable du bien-être au sein des populations, ces initiatives se sont multipliées, notamment dans la foulée des travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des Nations Unies.

En juin 2022, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) s'est engagé à son tour à contribuer à la mesure du progrès en diffusant les *Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale*, des indicateurs clés qui permettent d'apprécier les multiples dimensions du progrès en complément du PIB. L'ISQ les a sélectionnés avec soin en s'appuyant sur une méthode rigoureuse et sur divers critères de qualité de l'information statistique, tels que la pertinence et l'intelligibilité¹. La démarche de l'ISQ se veut flexible et évolutive.

1. Pour plus d'information, voir le [cadre conceptuel et méthodologique](#).

Dans cette présente édition sont rassemblés les 15 indicateurs sélectionnés, en plus des deux indicateurs contextuels (PIB par habitant et taux d'accroissement de la population). Le tableau de bord présentant l'ensemble des résultats est suivi d'une synthèse des tendances observées. Les indicateurs sont ensuite analysés de façon individuelle.

Pour chaque indicateur, une analyse permettant de confirmer la présence et la direction d'une tendance a été effectuée. Les tendances de long terme, qui s'échelonnent généralement sur une quinzaine d'années, permettent d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution de chaque indicateur relativement au progrès. La variation la plus récente de l'indicateur est également présentée. Lorsqu'applicables, les résultats pour le Québec sont comparés à ceux du reste du Canada.

Pourquoi mesurer le progrès ?

Les personnes accordent généralement beaucoup d'importance à la santé, à l'éducation, à la qualité de l'environnement et à des conditions matérielles comme le revenu. Le bien-être des générations futures est aussi une préoccupation partagée par plusieurs personnes.

Pourquoi faut-il mesurer le bien-être des personnes et suivre l'évolution des ressources qui assureront le bien-être des jeunes générations et des générations futures ? Parce que ce qu'on ne mesure pas risque d'être ignoré. Parce que, pour améliorer la vie des personnes, il est primordial de connaître l'évolution des dimensions de

la vie auxquelles elles accordent de la valeur. Les débats constructifs et la bonne gouvernance reposent sur de l'information la plus complète et la plus objective possible.

L'indicateur traditionnel, soit le produit intérieur brut (PIB), est à lui seul insuffisant pour mesurer le progrès. Les *Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale* le complètent afin de permettre la mesure des multiples dimensions du progrès. Ils tiennent compte des inégalités au sein de la population et de la soutenabilité de l'activité humaine.

Le **progrès**, c'est beaucoup plus que l'avancement technologique : c'est avant tout l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la sécurité pour que tout le monde puisse atteindre ses aspirations. C'est aussi une plus grande richesse nationale pour que nos enfants et leurs enfants soient en santé et éduqués, et pour qu'ils puissent bénéficier d'une planète au climat stable, d'une société où les personnes ont confiance en leurs voisins et d'infrastructures bien entretenues.

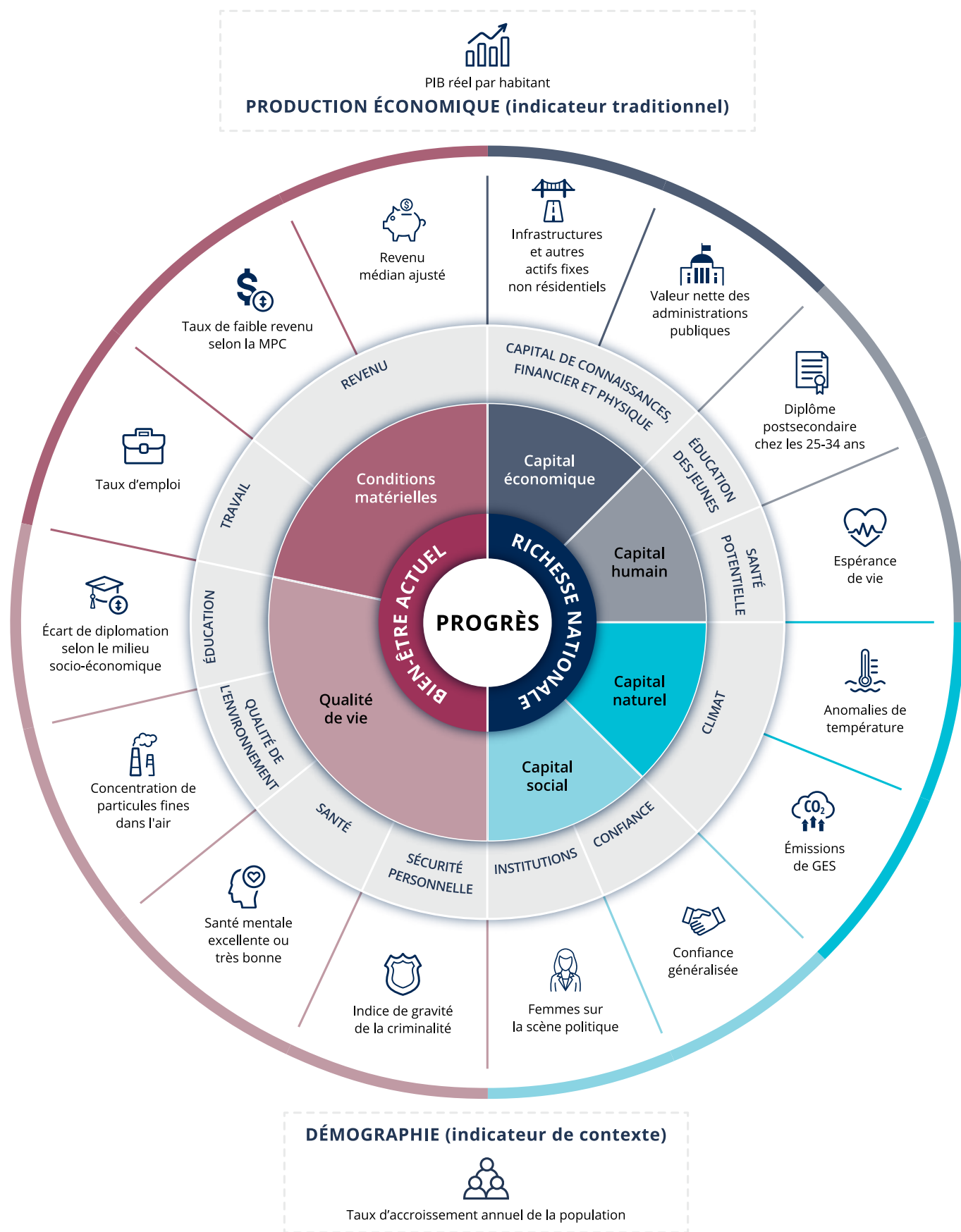
Le **bien-être**, c'est parvenir à atteindre ses aspirations. Nous pouvons les atteindre si nous sommes en santé et en sécurité, si nous avons accès à un environnement sain et si nous avons un revenu suffisant.

La **richesse nationale**, c'est l'ensemble du patrimoine légué aux jeunes et aux générations futures. Les ressources qui leur permettront d'atteindre leurs aspirations ont plusieurs dimensions, par exemple les infrastructures, la machinerie et les logiciels, la stabilité du climat, la santé et l'éducation des jeunes, la confiance envers les autres et la possibilité pour tous de s'engager politiquement.



Halfpoint / Shutterstock

Indicateurs sélectionnés dans le cadre de mesure du progrès pour le Québec



Indicateurs de progrès du Québec, tableau de bord 2025

Indicateur	Variation récente		Tendance long terme	
	Résultat le plus récent disponible	Variation annuelle	Tendance pour la période	Période
 Progrès traditionnel Produit intérieur brut (PIB) réel	53 148 \$ enchaînés (2017)/hab en 2023	-725 \$ enchaînés (2017)/hab		2008-2023
Bien-être actuel				
 Revenu Revenu médian ajusté	56 600 \$ constants (2023) en 2023	—		2008-2023
 Revenu Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC)	7,4 % en 2023	+0,8 p. de %		2015-2023
 Travail Taux d'emploi	80,5 % en 2024	—		2009-2024
 Éducation Écart de diplomation selon le milieu socio-économique ¹	24,9 p. de % en 2023-2024	+3,5 p. de %		2011-2012 à 2023-2024
 Qualité de l'environnement Dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air ²	340 jours en 2023	+316 jours		2009-2023
 Santé Santé mentale excellente ou très bonne ³	64,5 % en 2023	—		
 Sécurité personnelle Indice de gravité de la criminalité	63,01 en 2024	+1,0 %		2009-2024

Note : Variation annuelle : Variation entre le résultat le plus récent disponible et son résultat de l'année précédente. Dans le cas de données d'enquête, des tests d'égalité de proportion ont été effectués entre les résultats de la dernière année et ceux de l'année précédente. Ces tests nous permettent, par exemple, de conclure à un résultat significativement plus élevé (ou plus faible) pour la dernière année que pour l'année précédente, au seuil de 5 %. Dans le cas d'un test non significatif, on ne peut pas conclure que les résultats sont différents entre les deux années ; on ne peut toutefois pas pour autant conclure qu'ils sont égaux.

Tendance pour la période : Pour chaque indicateur, une analyse a été réalisée pour établir l'existence ou l'absence d'une tendance au cours de la période couverte. L'existence d'une relation entre le temps et les résultats des indicateurs a été déterminée à partir d'analyses de régression linéaire. Lorsque l'association entre les résultats et le temps est significative au seuil de 5 %, une tendance se dégage. Inversement, lorsque l'association n'est pas significative, on ne peut conclure à une tendance claire au cours de la période.

Sources : Les sources sont énumérées à partir de la page 7.

Direction de la variation ou de la tendance

- ▲ Augmentation.
- ▼ Diminution.
- Variation ou tendance non significative.
- ✕ N'est pas utilisé comme une mesure du progrès.

Interprétation relative au progrès

- + Tendance favorable au progrès.
- Tendance défavorable au progrès.
- Aucune conclusion possible quant au progrès

1. L'écart de taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire est calculé entre les élèves du décile 1 de l'indice de milieu socio-économique et ceux du décile 10. La cohorte formée en 2005-2006 a été suivie jusqu'en 2011-2012, et la cohorte formée en 2017-2018 a été suivie jusqu'en 2023-2024.
2. Selon les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2005, le seuil quotidien est de 25 µg/m³ sur 24 h (pas plus de 3 jours par année, consécutifs ou non). En septembre 2021, l'OMS a publié de nouvelles lignes directrices plus strictes. Le nombre de jours de dépassement est sommé pour l'ensemble des stations prises en compte.
3. En raison d'un bris de série survenu en 2022, la tendance n'a pu être établie.

Indicateurs de progrès du Québec, tableau de bord 2025

Indicateur	Variation récente		Tendance long terme	
	Résultat le plus récent disponible	Variation annuelle	Tendance pour la période	Période
Richesse nationale				
 Capital de connaissances, financier et physique Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle	47 061 \$ enchaînés (2017)/hab en 2023	-29 \$ enchaînés (2017)/hab		2008-2023
 Capital de connaissances, financier et physique Valeur nette des administrations publiques ⁴	- 11 982 ^p \$/hab en 2023	+ 210 \$/hab		2008-2023
 Éducation des jeunes Détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans	79,5 % en 2024	—		2009-2024
 Santé potentielle Espérance de vie	82,7 ^p années en 2024	+ 0,1 an		2009-2024
 Climat Anomalies de température (réf. 20 ^e siècle)	3,9 ^p degrés Celcius en 2024	+ 1,1 degrés Celcius		1915-2024
 Climat Émissions de gaz à effet de serre (GES) ⁵	90 594 kt. éq. CO ₂ en 2022	+ 5 269 kt. éq. CO ₂		2009-2022
 Confiance Confiance généralisée ⁶	36,5 % en 2023	-2,9 p. de %		
 Institutions Présence des femmes sur la scène politique ⁷	34,4 ^p % en 2025	-0,9 p. de %		2010-2025
 Contexte Taux d'accroissement de la population	17,2 ^p ‰	-4,6 p. de ‰		

p Donnée provisoire

Direction de la variation ou de la tendance

- ▲ Augmentation.
- ▼ Diminution.
- Variation ou tendance non significative.
- ✕ N'est pas utilisé comme une mesure du progrès

Interprétation relative au progrès

- + Tendance favorable au progrès.
- Tendance défavorable au progrès.
- Aucune conclusion possible quant au progrès.

4. Les administrations publiques couvertes par l'indicateur comprennent les administrations générales fédérale, provinciales, territoriales et locales, p. ex. les établissements de santé. Elles ne comprennent pas les entreprises publiques.

5. Statistiques compilées conformément au Système de comptabilité économique et environnemental des Nations Unies.

6. En raison d'un changement de source de données en 2022, la tendance n'a pu être établie.

7. Représentation moyenne des femmes élues aux élections générales fédérales, provinciales et municipales.

Le progrès au Québec : ce qu'il faut retenir

Bien-être actuel de la population

En cohérence avec la croissance du PIB par habitant, les tendances de fond d'une majorité d'indicateurs de progrès sont favorables au bien-être actuel de la population au Québec. Au cours des 15 dernières années, on note :

- une tendance à la hausse du taux d'emploi de la population de 25 à 64 ans (80,5 % en 2024 ; variation non significative par rapport à 2023) ;
- une tendance à la hausse du revenu médian ajusté (56 600 \$ en 2023 ; variation non significative par rapport à 2022) ;
- une tendance à la baisse du taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) (7,4 % en 2023 ; + 0,8 point de pourcentage par rapport à 2022) ;
- une tendance à la baisse de l'écart de diplomation au secondaire entre les élèves d'un milieu favorisé et les élèves d'un milieu défavorisé (24,9 points de pourcentage pour la cohorte suivie jusqu'en 2023-2024 ; + 3,5 point de pourcentage par rapport à la cohorte précédente) ;
- une tendance à la baisse de l'indice de gravité de la criminalité (63,01 en 2024 ; + 1,0 % par rapport à 2023).

Aucune tendance claire ne se dégage entre 2009 et 2023 quant au nombre de jours de dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air (340 jours en 2023 ; + 316 jours par rapport à 2022). Une tendance favorable était toutefois observée entre 2009 et 2022.

Richesse nationale

L'évolution des indicateurs de capital économique, humain et social au cours des 15 dernières années est en phase avec l'amélioration de la richesse nationale au Québec et l'augmentation du PIB par habitant. Des tendances à la hausse sont observées pour :

- la valeur des infrastructures, des bâtiments non résidentiels, des machines et des produits de propriété intellectuelle (47 061 \$ enchaînés [2017] par habitant en 2023 ; - 29 \$ enchaînés [2017] par habitant par rapport à 2022) ;
- la valeur nette des administrations publiques (- 11 982 \$ par habitant en 2023 ; + 210 \$ par habitant par rapport à 2022) ;
- la détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans (79,5 % en 2024 ; variation non significative par rapport à 2023) ;
- l'espérance de vie (82,7 ans en 2024 ; + 0,1 an par rapport à 2023) ;
- la présence des femmes sur la scène politique (34,4 % en 2025 ; - 0,9 point de pourcentage par rapport à 2024).

En revanche, les tendances long terme pour les indicateurs de capital naturel sont défavorables à la progression de la richesse nationale. Les derniers résultats permettent d'observer que :

- depuis le siècle dernier, les anomalies de température révèlent une tendance à la hausse (3,9 degrés Celsius en 2024 ; + 1,1 degré Celsius par rapport à 2023) ;
- depuis 2009, aucune tendance à la hausse ou à la baisse des émissions de gaz à effet de serre n'est détectée (90 594 kt. éq. CO₂ en 2022 ; + 5 269 kt. éq. CO₂ par rapport à 2021).

Certaines variations récentes se démarquent de la tendance de fond

Bien que les tendances de fond observées demeurent en grande partie favorables au progrès du Québec, certaines variations annuelles récentes s'en écartent, sans nécessairement les modifier. Ces résultats divergents peuvent être attribuables à divers facteurs, par exemple à un réajustement postpandémique, à une année atypique, ou encore à l'émergence possible d'une nouvelle dynamique. L'analyse des résultats des prochaines années permettra de déterminer si ces variations s'inscrivent dans une tendance émergente ou si elles découlent d'événements ponctuels.



Varavin88 / Shutterstock

Production économique (indicateur traditionnel)

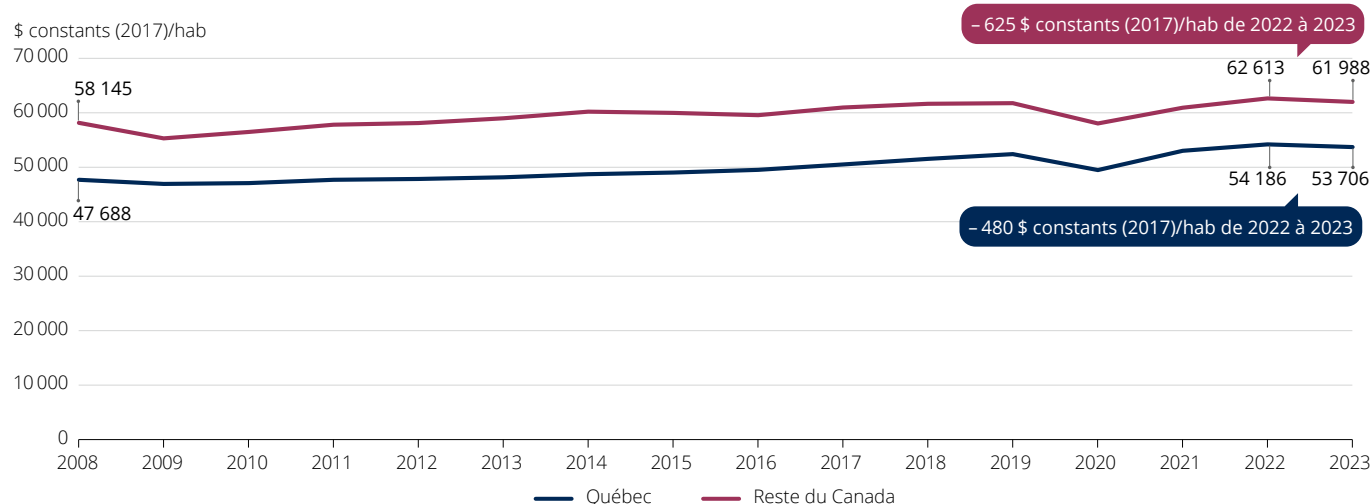


Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant



Tendance favorable au progrès entre 2008 et 2023

Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant, Québec et reste du Canada, 2008 à 2023



Note : Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec.
Le PIB du reste du Canada n'est pas disponible en dollars enchaînés en raison de leur non-additivité.

Sources : Statistique Canada, *Tableau 36-10-0222-01 Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel* et *Tableau 17-10-0005-01 Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe*. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats en dollars enchaînés, les concepts et les définitions, consulter la page [Produit intérieur brut \(PIB\) réel par habitant](#).

Le PIB réel par habitant du Québec a diminué entre 2022 et 2023 ; il est passé de 54 186 \$/hab (en dollars constants) à 53 706 \$/hab (– 0,9 %). Cette diminution est attribuable à une augmentation du PIB réel (+ 1,1 %, le numérateur) inférieure à la forte augmentation de la population (+ 2,0 %, le dénominateur) pour la même période. Malgré cette diminution récente, on observe que la tendance du PIB/hab croît de façon significative depuis 2008 (taux de croissance annuel moyen de + 0,8 %), ce qui nous permet de conclure que la tendance générale est favorable au progrès.

Dans le reste du Canada, le PIB réel par habitant est plus élevé que celui du Québec. Il a également diminué entre 2022 et 2023 ; il est passé de 62 613 \$/hab à 61 988 \$/hab (– 1,0 %). Tout comme au Québec, cette diminution s'explique principalement par l'écart entre la croissance du PIB réel (le numérateur) et celle de la population (le dénominateur) enregistrées de 2022 à 2023. En effet, pour cette période dans le reste du Canada, le PIB réel a augmenté de 2,2 %, alors que la population a augmenté plus rapidement pour

la même période, soit de 3,2 %. Ainsi, on peut observer une diminution du PIB réel par habitant malgré une augmentation du PIB réel total. Tout comme au Québec, le PIB réel/hab dans le reste du Canada croît significativement depuis 2008, mais le taux de croissance annuel moyen y est moins élevé (+ 0,4 %).

En outre, la croissance du PIB réel par habitant a été plus constante au Québec que dans le reste du Canada. La variation annuelle de cet indicateur a été négative à trois reprises depuis 2008 au Québec (entre autres en 2020, année marquée par la pandémie), comparativement à six reprises dans le reste du Canada. Cette stabilité diminue l'insécurité financière, ce qui contribue également au progrès.

La croissance du PIB réel par habitant notée depuis 2008 a favorisé l'accroissement du bien-être. En effet, celle-ci signifie que l'économie du Québec génère en 2023 davantage de valeur ajoutée par habitant, ce qui permet, sans toutefois le garantir, l'accroissement des revenus individuels.

Bien-être actuel



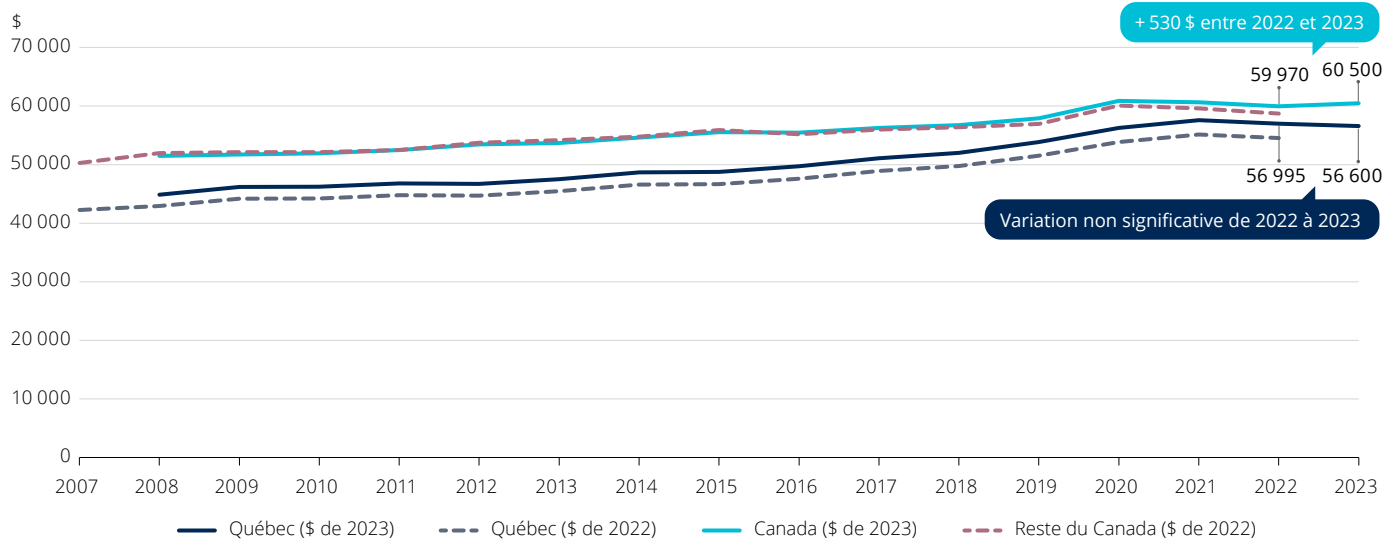
Revenu

Revenu médian ajusté



Tendance favorable au progrès entre 2008 et 2023

Revenu médian après impôt ajusté, Québec, reste du Canada¹ et Canada², 2007 à 2023



1. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces, à l'exception du Québec. Les territoires sont exclus.

2. Les estimations pour le Canada ne comprennent pas les territoires.

Étant donné que les données de 2023 pour le reste du Canada n'étaient pas disponibles au moment de la diffusion de cette publication, la comparaison avec le reste du Canada porte sur la période 2007-2022.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2003-2011), données révisées entre 2010 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012, *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2022) et *Tableau 11-10-0193-01* (2023). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Revenu médian ajusté](#).

Au Québec, le revenu médian après impôt, exprimé par personne et ajusté pour la taille du ménage, est passé de 44 800 \$ à 56 600 \$ entre 2008 et 2023 (en dollars constants de 2023). Il s'agit d'une augmentation de 11 800 \$ en 15 ans, soit une croissance annuelle moyenne de 1,6 % sur cette même période.

Jusqu'en 2021, le revenu médian ajusté suivait une tendance à la hausse, affichant principalement des variations positives d'une année à l'autre. Cependant, de 2021 à 2023, cette progression a cédé la place à une période de stagnation, les revenus n'ayant plus connu de variations significatives. Ce changement reflète un ralentissement par rapport à la tendance des années précédentes, marquée notamment par la pandémie et les diverses mesures d'aide au revenu mises en place.



Revenu

Revenu médian ajusté (suite)

Bien que le revenu médian ajusté du Québec soit inférieur à celui du reste du Canada, l'augmentation a été plus importante au Québec que dans le reste du Canada entre 2007 et 2022. En effet, le revenu médian a augmenté de 8 400 \$ (en dollars constants de 2022) dans le reste du Canada durant cette période (contre 12 300 \$ au Québec), ce qui représente un taux de croissance annuel de 1,0 % (c. 1,7 % pour le Québec). Il en est de même pour la période de 2017 à 2022, où le revenu médian a augmenté de 2 700 \$ dans le reste du Canada, comparativement à 5 600 \$ au Québec.

Ces résultats indiquent que la situation financière de la population canadienne s'est globalement améliorée entre 2008 et 2023, une amélioration qui est plus marquée au Québec qu'ailleurs au Canada. Depuis 2021, tant les personnes vivant au Québec que celles vivant dans le reste du Canada ont commencé à ressentir les répercussions de la hausse du coût de la vie, la croissance

annuelle de l'inflation ayant atteint en 2022 un sommet en près de 30 ans. Avant 2021, les hausses nominales annuelles des revenus médians étaient généralement restées supérieures à celles de l'indice des prix à la consommation annuel moyen (IPC), ce qui a eu pour effet de maintenir le pouvoir d'achat des consommateurs et consommatrices. Depuis 2021, les variations annuelles du revenu médian sont plus faibles que celles de l'IPC, ce qui a une incidence sur le pouvoir d'achat.

Quoiqu'une partie de la population vive toujours en situation de pauvreté, et que les tendances des dernières années montrent des signes de ralentissement, la hausse globale observée du revenu explique dans l'ensemble la capacité croissante des individus à satisfaire leurs besoins essentiels et à se protéger d'imprévus économiques ou personnels, mais aussi à atteindre certains objectifs qui ont de l'importance à leurs yeux.

Bien-être actuel



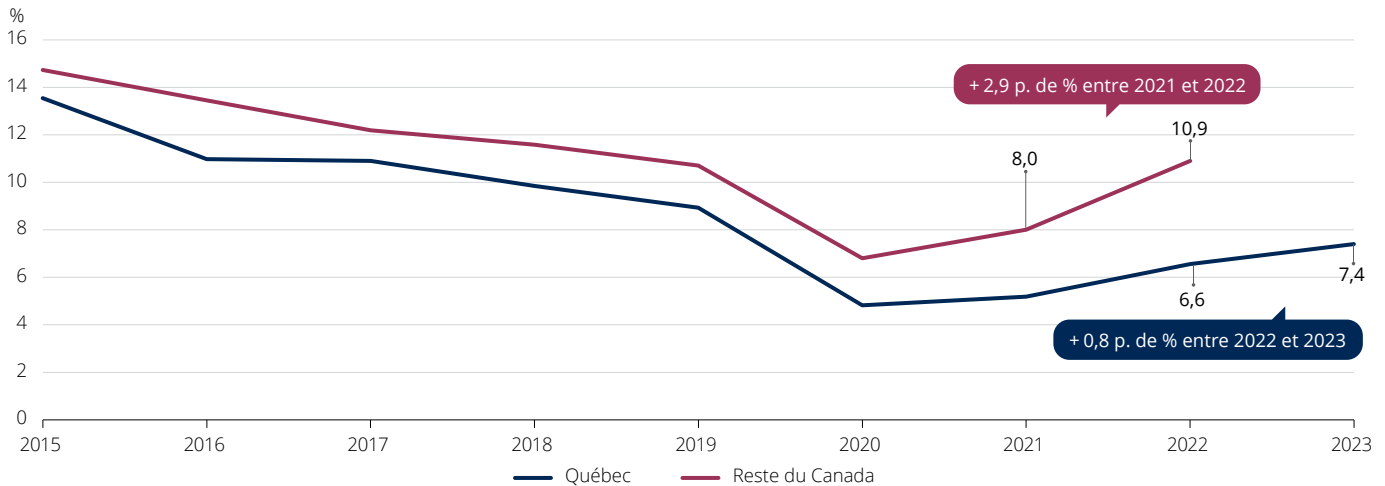
Revenu

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC)



Tendance favorable au progrès entre 2015 et 2023

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), année de base 2018, particuliers, Québec et reste du Canada¹, 2015 à 2023²



1. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces à l'exception du Québec. Les territoires sont exclus.

2. Les informations pour le reste du Canada pour 2023 seront intégrées au courant de l'automne 2025.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2003-2011), données révisées entre 2010 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012, *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2022) et *Tableau 11-10-0135-01* (2023). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation](#).

Au Québec, en 2023, environ 7,4 % de la population vivait sous le seuil de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), ce qui représente une diminution de 6,1 points de pourcentage par rapport à 2015 (13,5 %). Toutefois, après avoir atteint des niveaux exceptionnellement faibles en 2020 et 2021, notamment en raison des mesures de soutien au revenu mises en place durant la pandémie, le taux de faible revenu a connu une remontée annuelle : il a augmenté de 1,4 point de pourcentage en 2022, et de 0,8 point en 2023. Malgré ces hausses récentes, le taux de 2023 demeure inférieur à celui observé avant la pandémie.

Dans le reste du Canada, le taux de faible revenu selon la MPC s'est élevé à 10,9 % en 2022², un niveau supérieur à celui observé au Québec. Même si ce taux a diminué de 3,8 points de pourcentage par rapport à 2015 (14,7 %), il a augmenté par rapport aux taux remarquablement bas enregistrés en 2020 (6,8 %) et en 2021 (8,0 %), ce qui s'inscrit dans une tendance semblable à celle observée au Québec. Cependant, contrairement à celui du Québec, le taux de faible revenu du reste du Canada pour 2022 ne diffère pas significativement du niveau prépandémique.

2. Étant donné que les données de 2023 pour le reste du Canada n'étaient pas disponibles au moment de la diffusion de cette publication, la comparaison avec le reste du Canada porte sur la période 2015-2022.



Revenu

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) (suite)

Malgré les hausses récentes, une tendance à la baisse du taux de faible revenu selon la MPC se dégage au Québec entre 2015 et 2023, ce qui reflète une amélioration de la situation économique de la population à long terme. Les variations des dernières années pourraient s'expliquer par plusieurs facteurs ayant affecté les revenus des ménages pendant et après la pandémie, notamment la mise en place et le retrait progressif des mesures de soutien gouvernemental. Il est donc possible qu'elles reflètent une période de réajustement postpandémique.

Malgré l'augmentation du taux de faible revenu observée dans les dernières années, le recul de ce taux enregistré depuis 2015 reflète la croissance du nombre de personnes en mesure de combler leurs besoins de base et de vivre au-delà des conditions de vie modestes décrites par la MPC.

Bien-être actuel



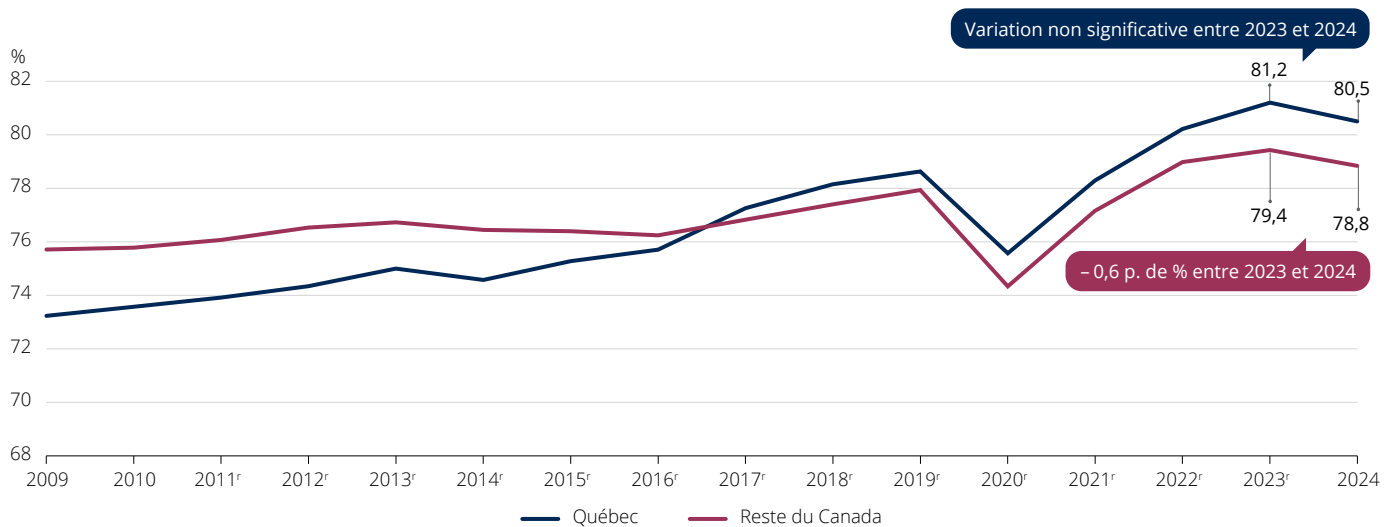
Travail

Taux d'emploi



Tendance favorable au progrès entre 2009 et 2024

Taux d'emploi, population de 25 à 64 ans, Québec et reste du Canada, 2009 à 2024



^r Données révisées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Taux d'emploi](#).

En 2024, 80,5 % de la population de 25 à 64 ans occupait un emploi au Québec, ce qui représente une baisse d'un peu plus d'un demi-point de pourcentage par rapport à 2023 (81,2 %), une première depuis 2020. On observe toutefois une tendance à la hausse du taux d'emploi au Québec depuis 2009, où il était de 73,2 %. Celui-ci a cru en moyenne d'environ 0,6 % par année jusqu'en 2019 et de 1,6 % au cours des cinq dernières années, et ce, malgré une baisse marquée en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. En 2024, le taux d'emploi de la population de 25 à 64 ans a dépassé de près de deux points de pourcentage son niveau d'avant la pandémie (78,6 % en 2019).

Le taux d'emploi du reste du Canada s'est établi à 78,8 % en 2024, ce qui correspond à un écart d'un peu moins de deux points de pourcentage par rapport au Québec. Malgré un niveau supérieur à celui du Québec entre 2009 et 2016, le taux d'emploi du reste du Canada est demeuré inférieur à celui du Québec depuis 2018.

La croissance du taux d'emploi dans les 15 dernières années indique qu'une plus grande part de la population du Québec occupe un emploi qu'avant. Par le fait même, cette part de la population profite des bénéfices qui en découlent, dont le fait de toucher un revenu, d'acquérir des compétences et de ressentir un sentiment d'utilité. Le bien-être s'est donc accru, ce qui contribue au progrès du Québec.

Bien-être actuel



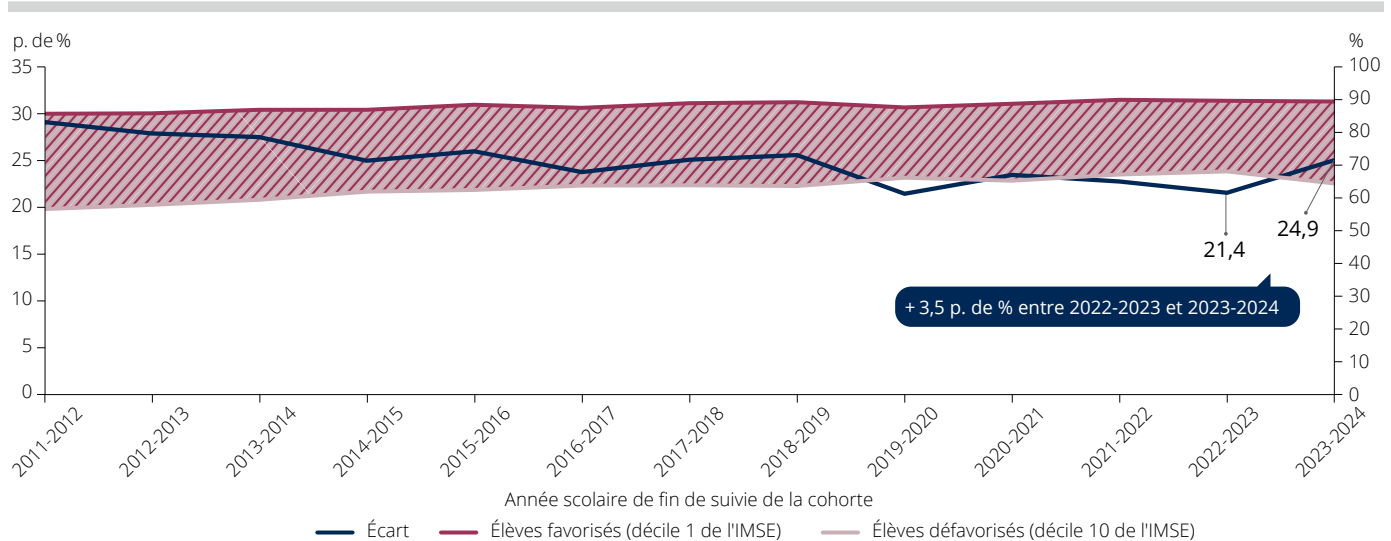
Éducation

Écart de diplomation selon le milieu socio-économique



Tendance favorable au progrès entre 2011-2012 et 2023-2024

Écart de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire entre les élèves favorisés et les élèves défavorisés selon l'indice de milieu socioéconomique (IMSE), Québec, cohortes de 2005-2006 à 2017-2018



Note : L'écart de taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire est calculé entre les élèves du décile 1 de l'IMSE et ceux du décile 10. Ainsi, la cohorte formée en 2005-2006 a été suivie jusqu'en 2011-2012, et la cohorte formée en 2017-2018 a été suivie jusqu'en 2023-2024.

Source : Ministère de l'éducation du Québec, PSP, DGSRG, DIS, *Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2025*. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Écart de diplomation selon le milieu socio-économique](#).

Entre 2011-2012 et 2023-2024, l'écart entre les proportions d'élèves issus de milieux favorisés et ceux issus de milieux défavorisés ayant obtenu une première sanction au secondaire a diminué de 4 points de pourcentage, passant de 28,9 points de pourcentage à 24,9 points. Cette baisse traduit une augmentation générale de la diplomation des élèves du Québec depuis la cohorte d'élèves nouvellement inscrits au secondaire en 2005-2006, qui est plus marquée chez les élèves issus de milieux défavorisés.

Malgré la tendance à la baisse de l'écart de diplomation entre les élèves favorisés et défavorisés depuis 2011-2012, l'écart a augmenté de 3,5 points de pourcentage entre 2022-2023 et 2023-2024. Cette augmentation est attribuable à une certaine stabilité du taux de diplomation des élèves issus de milieux favorisés entre ces deux années (– 0,2 point de pourcentage), et à une diminution de celui des élèves issus de milieux défavorisés (– 3,7 points de pourcentage). En raison de la pandémie de COVID-19, le système scolaire du Québec a subi d'importantes perturbations quant aux



Éducation

Écart de diplomation selon le milieu socio-économique (suite)

méthodes d'apprentissage et d'évaluation (cours en ligne, annulation des épreuves uniques, etc.). Le retour progressif des élèves en présentiel a permis de rétablir graduellement les méthodes d'apprentissage traditionnelles tout en maintenant certaines adaptations pédagogiques introduites pendant la pandémie (utilisation des technologies numériques, méthodes d'évaluation alternatives, etc.).^{3,4,5} Ces changements ont pu entraîner des répercussions différentes sur les élèves en fonction de leur milieu socio-économique.

L'éducation, mesurée au moyen du taux de diplomation, a progressé pendant la période 2011-2012 à 2023-2024. Malgré un écart persistant, on observe une diminution des inégalités liées aux conditions socio-économiques héritées. Plus de personnes ont donc profité des effets positifs de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, notamment en ce qui a trait à l'activité sur le marché du travail et des revenus qui en découlent. Leur bien-être s'en voit donc amélioré.

3. FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS (2021), *11 apprentissages de la pandémie*, [En ligne]. [www.feep.qc.ca/sites/default/files/2024-12/FEPP_11APRENTISSAGES_PANDEMIE_dec_2021.pdf].
4. FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS (2022), *7 enjeux en éducation à surveiller en 2022*, [En ligne]. [www.feep.qc.ca/sites/default/files/2024-12/FEPP_7Enjeux_en_education_2022.pdf].
5. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2021), *Différenciation pédagogique – Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative*, Québec, [En ligne]. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/ressources-pedagogiques/Differenciation-pedagogique.pdf].



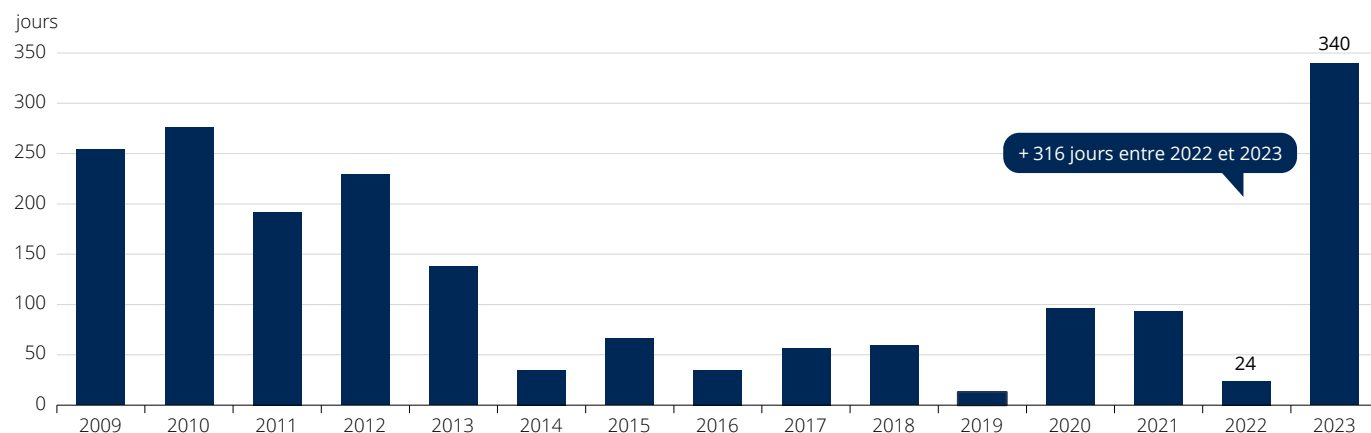
Qualité de l'environnement

Dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air



Aucune conclusion possible quant au progrès entre 2009 et 2023

Nombre de jours de dépassement du seuil international pour la concentration de particules fines dans l'air^{1,2,3} Québec, 2009 à 2023



1. Selon les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2005, le seuil quotidien est de 25 µg/m³ sur 24 h (pas plus de 3 jours par année, consécutifs ou non). En septembre 2021, l'OMS a publié de nouvelles lignes directrices plus strictes.
2. L'indicateur couvre les stations permanentes depuis 2009.
3. Le nombre de jours de dépassement est sommé pour l'ensemble des stations prises en compte. La statistique peut donc théoriquement être beaucoup plus grande que 365. L'indicateur a une valeur plus élevée si un dépassement du seuil quotidien survient à plusieurs endroits le même jour.

Sources : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), *Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec*. Compilation par le MELCCFP et l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Dépassements de la concentration de particules fines dans l'air](#).

Le nombre de jours de dépassement du seuil de concentration de particules fines dans l'air au Québec a fortement augmenté en 2023 : il s'est établi à 340 jours de dépassements, ce qui constitue la valeur la plus élevée enregistrée depuis 2009. Cette augmentation s'explique principalement par les feux de forêt ; en effet, l'année 2023 a été marquée par des records de superficies brûlées⁶. Par ailleurs, les particules fines peuvent se déplacer sur de très longues distances. Ainsi, même si certains secteurs ont été épargnés par les incendies, la qualité de l'air a pu se dégrader à l'échelle de la province⁷.

En raison du résultat exceptionnellement haut de l'année 2023, la tendance à l'amélioration à la qualité de l'air par la diminution des particules fines qui prévalait de 2009 à 2022 ne tient plus ; aucune tendance, favorable ou défavorable au progrès, n'est détectée.

Une meilleure qualité de l'air témoigne de la qualité de l'environnement de la population et témoigne d'une amélioration de la qualité de vie. En raison de l'absence de tendance, on ne peut pas conclure à une amélioration ou à une détérioration du bien-être.

6. MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS [Québec] (2023), *Influence des feux de forêt de l'été 2023 sur la qualité de l'air au Québec*, [En ligne], Québec, 11 p. [www.environnement.gouv.qc.ca/air/feux-foret/feu-foret-qualite-air-2023.pdf].

7. *Ibid.*

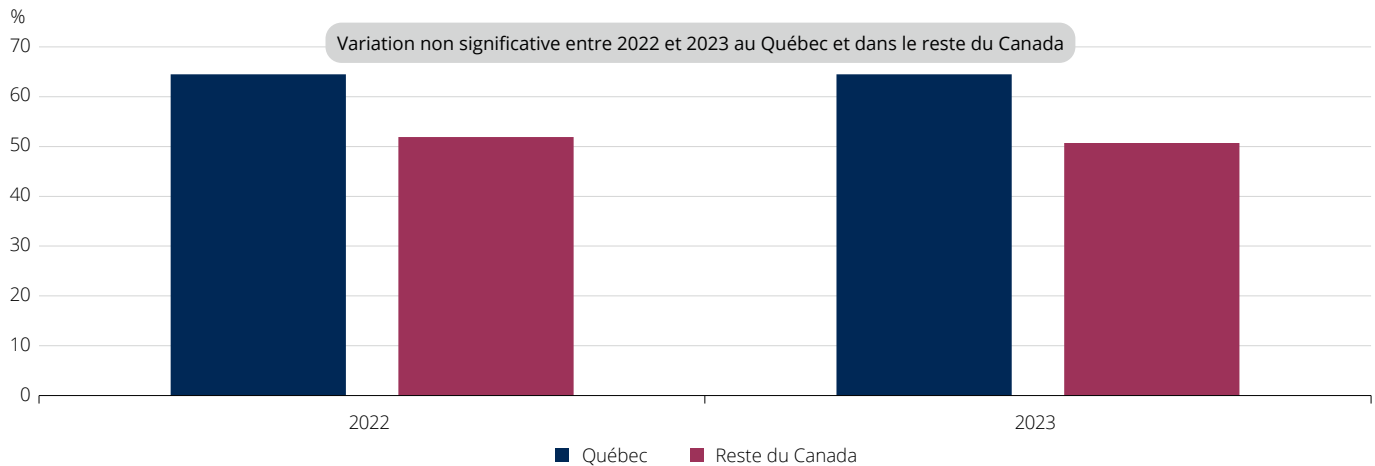
Bien-être actuel



Santé

Santé mentale excellente ou très bonne

Proportion de la population de 18 ans et plus percevant sa santé mentale comme très bonne ou excellente, Québec et reste du Canada¹, 2022 et 2023



1. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces du Canada, à l'exception du Québec. Les territoires sont exclus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2022, fichier maître – composante annuelle. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Santé mentale excellente ou très bonne](#). À noter qu'en raison de changements apportés à la méthodologie de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2022, notamment en ce qui a trait au mode de collecte des données, il est recommandé d'éviter de comparer les estimations produites à partir du cycle de 2022 de l'enquête avec celles des cycles antérieurs. Par ailleurs, les estimations présentées sur cette page pour les années 2022 et 2023 portent sur les personnes de 18 ans et plus, alors que celles pour les années antérieures portent sur les personnes de 12 ans et plus. En raison de ce bris de série, la tendance de long terme n'a pas pu être établie.

En 2023, environ 65 % de la population québécoise de 18 ans et plus percevait sa santé mentale comme excellente ou très bonne. Cette proportion est semblable à celle de 2022.

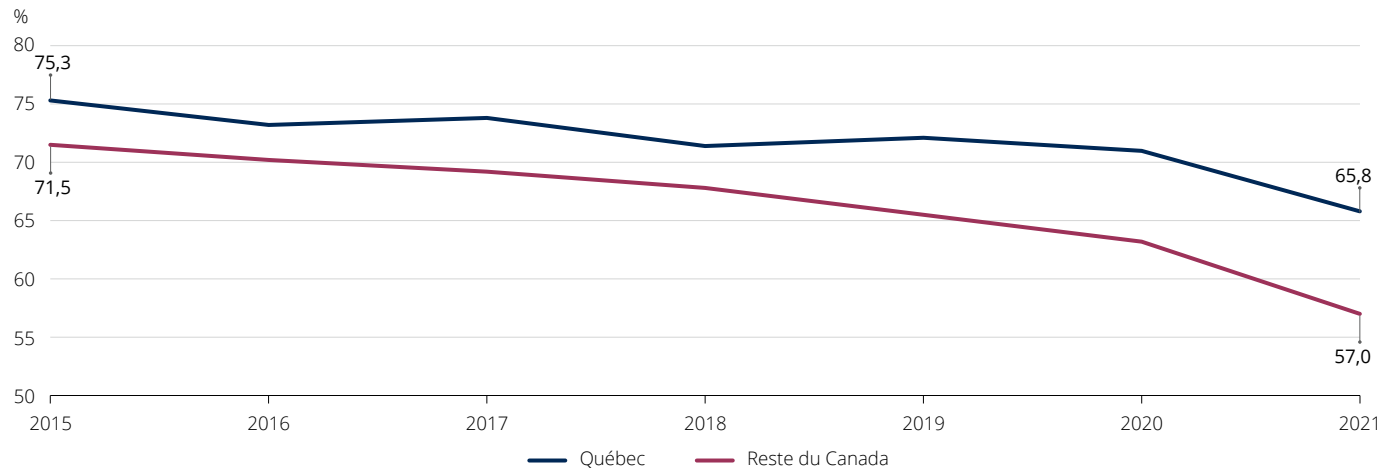
Pour chacune des années examinées, la proportion de la population percevant sa santé mentale comme très bonne ou excellente est demeurée plus élevée au Québec que dans le reste du Canada. En 2023, environ 51 % de la population considérait avoir une excellente ou une très bonne santé mentale dans le reste du Canada.



Santé

Santé mentale excellente ou très bonne (suite)

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme très bonne ou excellente, Québec et reste du Canada¹, 2015 à 2021²



1. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces du Canada, à l'exception du Québec. Les territoires sont exclus.
2. La pandémie de COVID-19 a eu de grandes répercussions sur la collecte de données pour l'ESCC, tant en 2020 qu'en 2021, ce qui a entraîné une baisse significative des taux de réponse. De plus, le taux de réponse observé en 2021 a également été affecté en raison de contraintes opérationnelles liées au Recensement de 2021. Bien que des efforts aient été déployés afin de minimiser tout biais dû à la non-réponse, l'interprétation de ces données doit être faite avec prudence, en particulier lors de l'analyse de l'évolution du phénomène.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2015 à 2021, fichier maître – composante annuelle. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2021, environ 66 % de la population québécoise de 12 ans et plus considérait sa santé mentale comme excellente ou très bonne, ce qui constitue une diminution d'environ cinq points de pourcentage par rapport à 2020 (71 %). Cette proportion suit une tendance à la baisse entre 2015 et 2021. Au début de la période, elle était d'environ 75 %.

Dans le reste du Canada, la proportion de la population qui percevait sa santé mentale comme très bonne ou excellente s'établissait à 57 % en 2021, en baisse constante par rapport à 2015 (72 %).

Entre 2020 et 2021, la diminution est d'environ six points de pourcentage. De plus, la proportion de personnes percevant leur santé mentale comme excellente ou très bonne y est plus faible qu'au Québec pour chacune des années examinées.

En raison des effets potentiels sur la capacité des personnes à se réaliser et à participer pleinement à la société, la diminution de la part de la population percevant sa santé mentale comme très bonne ou excellente pourrait influencer négativement sur le bien-être des individus.

Bien-être actuel



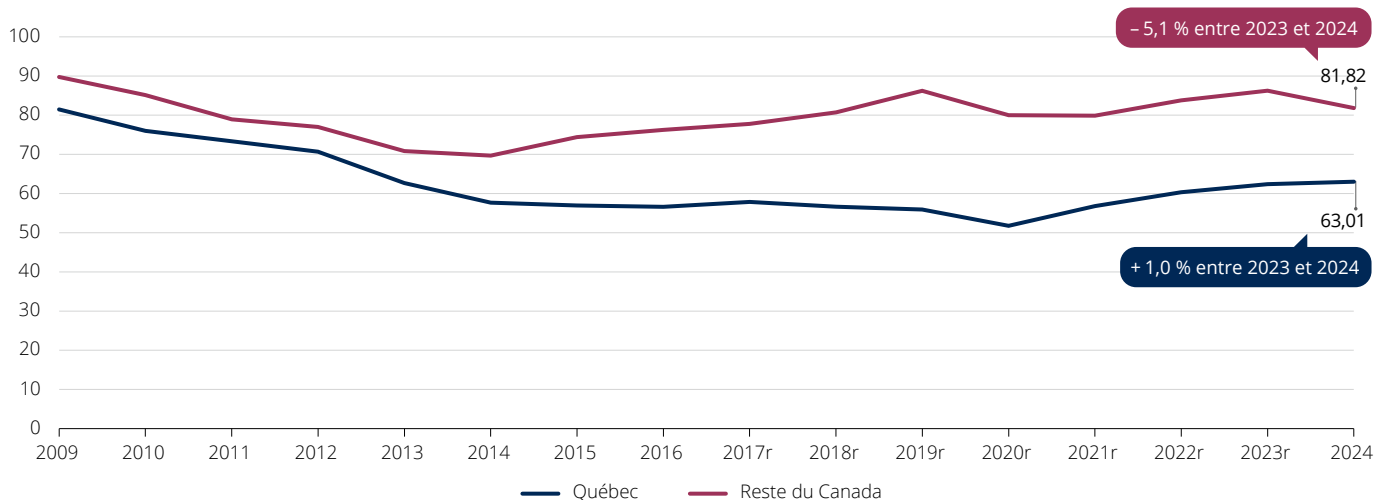
Sécurité personnelle

Indice de gravité de la criminalité



Tendance favorable au progrès entre 2009 et 2024

Indice de gravité de la criminalité, Québec et reste du Canada¹, 2009 à 2024



r Données révisées.

1. Les valeurs de l'IGC pour le reste du Canada ont été calculées par l'ISQ, à partir de la méthode fournie par Statistique Canada. Des imputations ont été réalisées en raison de la non-disponibilité du nombre d'infractions déclarées pour deux types d'infractions. Ces imputations entraînent une sous-estimation minimale de la valeur de l'indice.

Source : Statistique Canada, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire*, Tableau 35-10-0026-01. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Indice de gravité de la criminalité](#).

Entre 2009 et 2024, le volume et la gravité des crimes déclarés par les services policiers au Québec, mesurés au moyen de l'indice de gravité de la criminalité (IGC), ont diminué de 23 %. Malgré cette tendance à la baisse, des fluctuations divergentes ont été observées au cours de cette période. En effet, après une diminution constante de 2009 à 2014, l'IGC du Québec s'est relativement stabilisé entre 2014 et 2019. En 2020, une baisse marquée de 7 % par rapport à 2019 a été enregistrée, en partie attribuable au recul de

certaines infractions dans le contexte des mesures sanitaires liées à la pandémie^{8,9}. Depuis, l'IGC a rebondi de 22 % avec des hausses annuelles de 10 % en 2021, de 6 % en 2022, de 3 % en 2023 et de 1,0 % en 2024.

8. Greg MOREAU (2021), « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2020 », *Juristat*, [En ligne], n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p. 21. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00013-fra.pdf?st=ilwbQ-fr].

9. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2021), *Criminalité au Québec : principales tendances 2020*, [En ligne]. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/stats-annuelles-principales-tendances/stats_criminalite_principales_tendances_2020_2.pdf?1647024126].



Sécurité personnelle

Indice de gravité de la criminalité (suite)

La faible augmentation de l'IGC global observée en 2024 au Québec est notamment due à la progression des crimes violents, dont l'indice de gravité a augmenté de 4 %. Cette hausse est entre autres attribuable à l'augmentation des taux de production ou de distribution de pornographie juvénile¹⁰ (+ 33 %) et de meurtre au deuxième degré (+ 83 %). En revanche, les crimes sans violence affichent un léger recul, l'indice de gravité associé ayant diminué de 1 %. Cette baisse s'explique notamment par la diminution des taux de vols de véhicules à moteur (– 27 %) et de fraudes (– 5 %).

Au cours des 15 dernières années, la criminalité est demeurée moins grave au Québec que dans le reste du Canada. L'écart en faveur du Québec s'est creusé entre 2014 et 2019, alors que l'IGC a

diminué de 3 % au Québec et qu'il a augmenté de 24 % ailleurs au pays. Toutefois, depuis 2021, l'écart entre les deux territoires s'amenuise en raison d'une augmentation plus importante au Québec que dans le reste du Canada (22 % c. 2 %).

Malgré les augmentations annuelles récentes, on observe un recul de la criminalité entre 2009 et 2024, ce qui reflète une amélioration de la sécurité personnelle au Québec. La population évolue dans un environnement globalement de plus en plus sécuritaire, ce qui lui permet de s'accomplir plus librement.

10. En raison de la complexité de ces affaires, les données reflètent probablement le nombre d'enquêtes actives ou closes pour l'année, plutôt que le nombre total d'affaires signalées à la police.

Richesse nationale



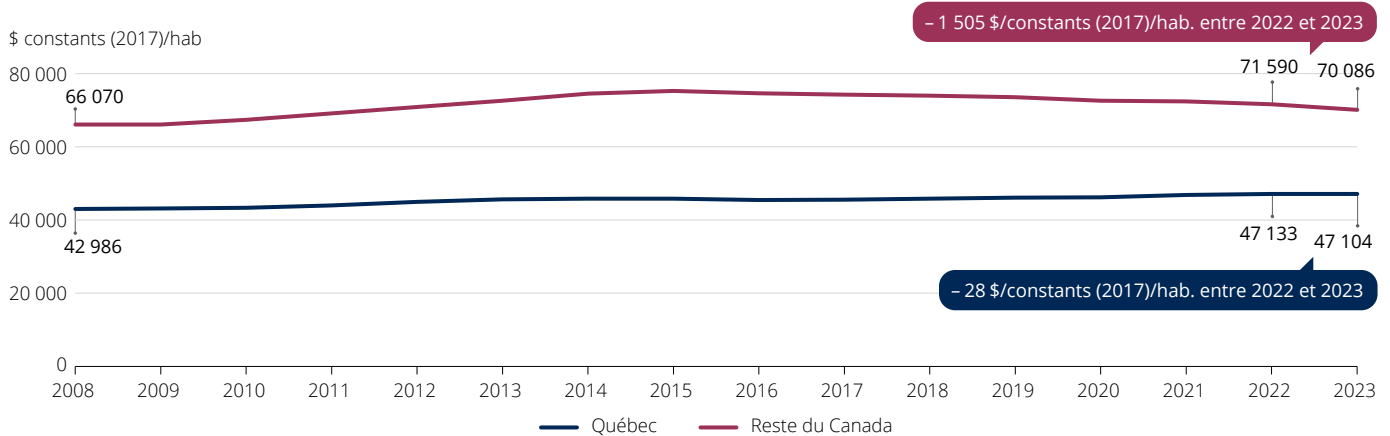
Capital de connaissances, financier et physique

Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle par habitant



Tendance favorable au progrès entre 2008 et 2023

Valeur des infrastructures, des bâtiments non résidentiels, des machines et des produits de propriété intellectuelle par habitant, Québec et reste du Canada, 2008 à 2023



Notes : Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec.

Les résultats du reste du Canada ne sont pas disponibles en dollars enchaînés en raison de leur non-additivité.

Sources : Statistique Canada, *Tableau 36-10-0096-0 Flux et stocks de capital fixe non résidentiel, selon l'industrie et le type d'actif, Canada, provinces et territoires et Tableau 17-10-0005-01 Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe*. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour les résultats en dollars enchaînés, plus d'information sur les concepts et les définitions, consulter la page [Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle par habitant](#).

En 2023, la valeur des actifs fixes non résidentiels (facteurs de production¹¹) s'établissait à 47 104 \$/hab. au Québec (en dollars constants de 2017). Cette valeur était considérablement plus élevée dans le reste du Canada, soit 70 086 \$/hab. Les actifs fixes non résidentiels sont composés des infrastructures (ponts, routes, égouts, pipelines, réseaux électriques, etc.), des bâtiments non résidentiels, des machines et du matériel ainsi que des produits de propriété intellectuelle (brevets, bases de données, etc.). Il y a davantage d'actifs fixes non résidentiels par habitant dans le reste du Canada qu'au Québec, et ce, dans chacune de ces catégories d'actifs. La différence entre le Québec et le reste du Canada est particulièrement importante dans la catégorie des infrastructures, dont la valeur par habitant dans le reste du Canada est presque le double de celle du Québec (36 226 \$/hab c. 19 233 \$/hab au Québec).

Tant au Québec qu'ailleurs au Canada, il s'agit d'une diminution comparativement à 2022. Cela s'explique par la différence entre la croissance de la valeur de ces actifs (le numérateur) et celle de la population (le dénominateur). La valeur de ces actifs a augmenté respectivement de 1,95 % au Québec et de 1,04 % au Canada entre 2022 et 2023. La population a quant à elle augmenté de 2,02 % au Québec et de 3,21 % dans le reste du Canada entre 2022 et 2023. Dans les deux cas, ces seuils ont été suffisants pour faire diminuer la valeur des actifs non résidentiels par habitant par rapport à 2022.

11. STATISTIQUE CANADA (2001), *Flux d'investissement et stocks de capital-Méthodologie* (archivé), [En ligne]. [\[www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2820\]](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2820).

Richesse nationale



Capital de connaissances, financier et physique

Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle par habitant (suite)

Malgré cette diminution récente, la valeur des actifs fixes non résidentiels par habitant a augmenté de façon significative de 2008 à 2023 (+ 0,6 % par année au Québec en moyenne). Cette tendance à la hausse permet de conclure à une tendance générale favorable au progrès. Au cours de la même période, aucune tendance à la hausse ou à la baisse ne s'est dégagée dans le reste du Canada ; en effet, la valeur des actifs fixes non résidentiels par habitant a augmenté de 2008 à 2015, pour ensuite diminuer chaque année. Depuis 2008, la variation annuelle de la valeur nette par habitant des actifs fixes non résidentiels a été négative à deux reprises au Québec, comparativement à huit reprises dans le reste du Canada.

La croissance de ce capital signifie qu'un plus grand volume d'actifs produits (de connaissances et physiques) peut être exploité pour la production de biens et de services par les entreprises et les administrations publiques. Ce volume grandissant de capital bénéficie directement et indirectement à la population, par exemple dans le cas des infrastructures de transport. Ainsi, la valeur des investissements en infrastructures, en bâtiments non résidentiels, en machineries et en produits de propriété intellectuelle a été suffisante pour compenser la dépréciation du capital, ce qui suggère que les générations futures pourront elles aussi bénéficier de ce capital pour leur bien-être.

Richesse nationale



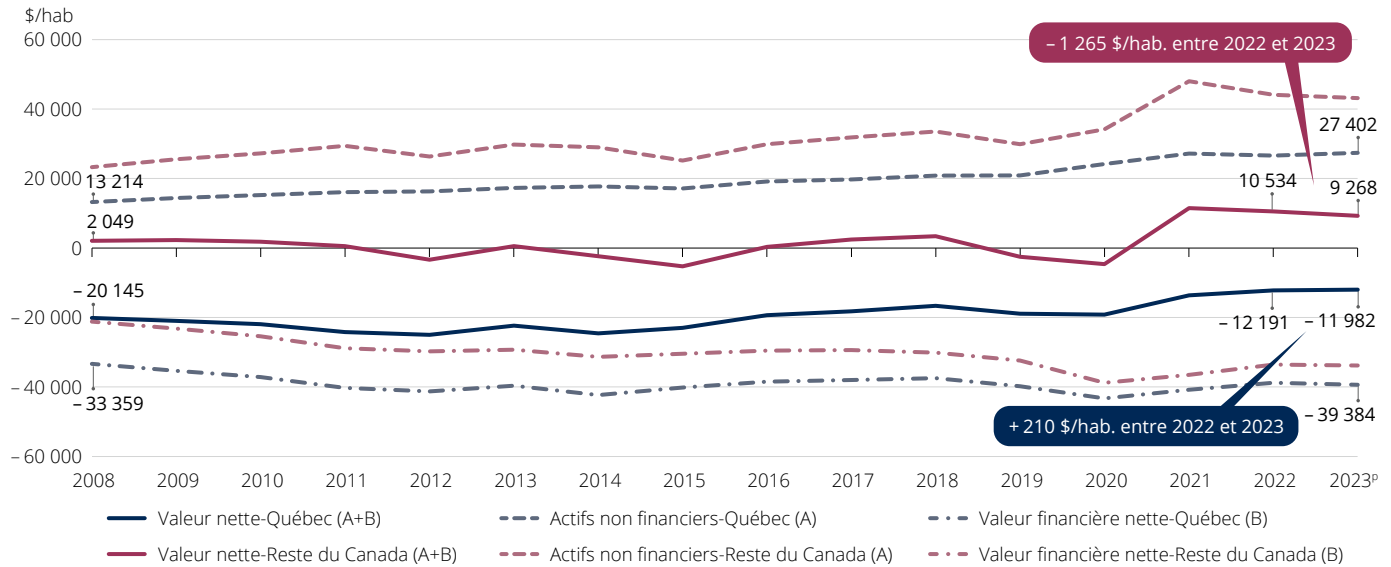
Capital de connaissances, financier et physique

Valeur nette des administrations publiques par habitant



Tendance favorable au progrès entre 2008 et 2023

Valeur nette¹, valeur financière nette et actifs non financiers des administrations publiques² fédérale, provinciales et locales consolidées³, Québec et reste du Canada^{4,5}, 2008 à 2023



p Données provisoires.

1. La valeur nette est la somme de la valeur financière nette et des actifs non financiers des administrations publiques.
2. Les administrations publiques couvertes par l'indicateur comprennent l'administration générale fédérale, les administrations générales provinciales, les établissements de santé et de services sociaux, les universités et les collèges, les municipalités et les autres administrations locales, et les centres de services scolaires. Elles ne comprennent pas les entreprises publiques comme Hydro-Québec.
3. Les statistiques sont consolidées, c'est-à-dire que l'ensemble des transactions et des relations débiteur/créancier entre les unités sont éliminées pour éviter les doubles comptes.
4. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec.
5. Les statistiques pour le Québec et le reste du Canada correspondent à la somme des statistiques pour les administrations publiques provinciales et locales consolidées (Tableau 10-10-0147-01) par habitant et de celles pour l'administration publique fédérale (Tableau 10-10-0016-01) par habitant.

Note : Les données de 2008 à 2022 ont été révisées en raison d'une révision des données sur la population.

Sources : Statistique Canada, *Tableau 10-10-0147-01 Statistiques de finances publiques canadiennes (SFPC), situation des opérations et bilan pour les administrations publiques consolidées*, *Tableau 10-10-0016-01 Statistiques des finances publiques canadiennes pour l'administration publique fédérale* et *Tableau 17-10-0005-01 Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe*. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Valeur nette des administrations publiques par habitant](#).

De 2008 à 2023, la valeur nette des administrations publiques consolidées (fédérale, provinciale et locales) pour le Québec a augmenté : elle est passée de -20 145 \$ à -11 982 \$ par habitant. Cette valeur est toutefois inférieure à celle observée dans le reste

du Canada, laquelle est passée de 2 049 \$ à 9 268 \$ par habitant pour la même période. De 2022 à 2023, la valeur nette par habitant a augmenté de 1,7 % au Québec, alors qu'elle a diminué dans le reste du Canada pour la même période (-12,0 %).



Capital de connaissances, financier et physique

Valeur nette des administrations publiques par habitant (suite)

Au Québec, la valeur des actifs non financiers, une des composantes de la valeur nette, augmente depuis 2008 : elle est passée de 13 214 \$/hab à 27 402 \$/hab (courbe A) entre 2008 et 2023. L'augmentation de la valeur des actifs non financiers signifie que les administrations ont investi dans différents actifs tangibles, comme des infrastructures ou des équipements. La valeur financière nette (VFN), seconde composante de la valeur nette (courbe B), est passée de -33 359 \$/hab en 2008 à -39 384 \$/hab en 2023, ce qui témoigne d'une augmentation de l'endettement public.

Une VFN des administrations publiques par habitant en diminution peut entraîner des risques quant à leur capacité à soutenir le niveau des biens et des services publics. Toutefois, la somme de la valeur des actifs non financiers et de la VFN fait que la valeur

nette des administrations publiques consolidées du Québec trace une tendance positive significative de 2008 à 2023. En contrepartie, dans le reste du Canada, l'évolution de la valeur nette de 2008 à 2023 est ponctuée de périodes de diminution (ex. : 2014 et 2015) et de croissance (ex. : 2016 à 2018), ce qui fait qu'aucune tendance claire ne se dégage.

L'accroissement simultané des actifs non financiers et de l'endettement public (diminution de la VFN) signifie que cet endettement accru s'est traduit par des investissements, par exemple, dans les hôpitaux ou les autoroutes. Finalement, la croissance, même discrète, de la valeur nette au Québec pour la période témoigne du maintien de la capacité des administrations publiques à investir dans les infrastructures et à fournir les biens et les services publics.

Richesse nationale



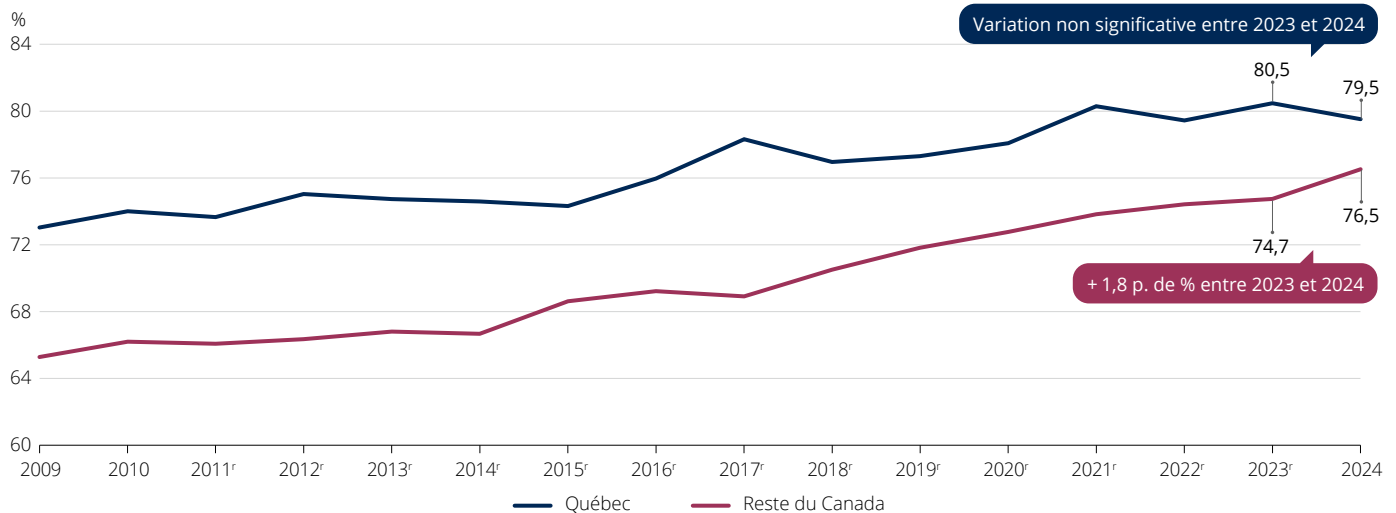
Éducation des jeunes

Détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25 à 34 ans



Tendance favorable au progrès entre 2009 et 2024

Proportion de la population de 25 à 34 ans détenant un diplôme postsecondaire¹, Québec et reste du Canada, 2009 à 2024



^r Données révisées.

1. Réfère aux personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est un certificat ou un diplôme d'un collège universitaire ou d'un cégep, un certificat ou un diplôme d'une école de métier, ou un certificat ou un diplôme.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans](#).

Au Québec, 79,5 % des jeunes de 25 à 34 ans détenaient un diplôme ou un certificat de la formation professionnelle, d'études collégiales ou d'études universitaires en 2024. De 2009 à 2024, cette proportion a crû en moyenne de 0,6 % annuellement, pour une hausse totale de 6,5 points de pourcentage.

La détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans est plus élevée au Québec que dans le reste du Canada. En 2024, 76,5 % des jeunes Canadiens et Canadiennes hors Québec détenaient un tel diplôme ou certificat. À l'image de la tendance observée pour le Québec, cette proportion est également en hausse dans le reste du Canada depuis 2009 (+ 11,2 points de pourcentage). Même si la proportion de personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires était plus élevée au Québec que dans le reste du Canada entre 2009 et 2024, la croissance de cette proportion a été plus

marquée dans le reste du Canada qu'au Québec durant cette période (17 % c. 9 %). On a observé ces mêmes tendances au cours des cinq dernières années.

La hausse de la détention d'un diplôme postsecondaire chez les jeunes au cours des 15 dernières années indique une croissance du bagage de compétences et de connaissances. Ce capital de connaissances pourra être transmis aux générations futures pour maintenir ou améliorer la production et l'innovation, ce qui contribue à la richesse nationale et au progrès du Québec.

Richesse nationale



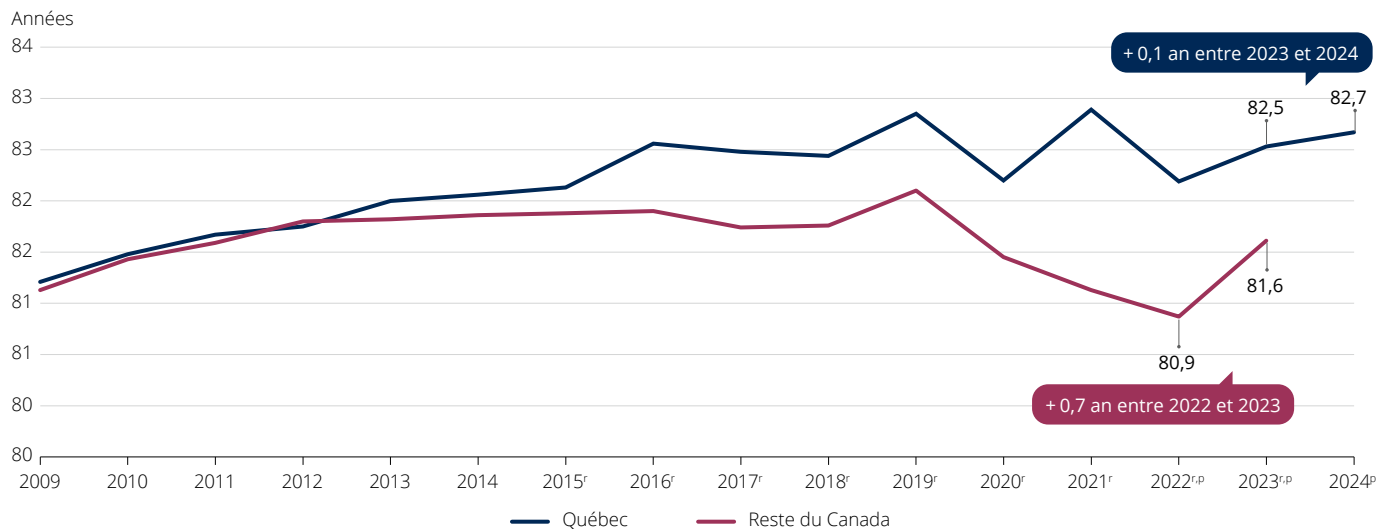
Santé potentielle

Espérance de vie



Tendance favorable au progrès entre 2009 et 2024

Espérance de vie à la naissance, Québec et reste du Canada, 2009 à 2024



r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Registre des événements démographiques* (données pour le Québec) ; Statistique Canada, *Tableau 13-10-0709-01 Décès, selon le groupe d'âge et le sexe* (données pour le Canada et le reste du Canada). Compilation et calculs par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Espérance de vie](#).

L'espérance de vie à la naissance de la population québécoise s'est accrue de 1,4 an entre 2009 et 2016, mais depuis, elle fluctue en deçà de 83 ans. Au Québec, comme dans le reste du Canada, une hausse avait été enregistrée en 2019, immédiatement suivie en 2020 par une baisse marquée due au début de la pandémie de COVID-19¹². L'espérance de vie à la naissance de la population québécoise a ensuite connu des fluctuations à la hausse et à la baisse pour se situer à 82,7 ans en 2024, soit un niveau semblable à ceux observés en 2016.

Depuis quelques années, l'espérance de vie du Québec est supérieure à celle observée dans le reste du Canada. Ailleurs au Canada, l'espérance de vie a commencé à montrer des signes de stagnation

plus tôt qu'au Québec, et les dernières années ont été marquées par une diminution, suivie d'un rattrapage partiel en 2023. Cette situation est principalement liée à la pandémie, mais également à la crise des opioïdes, qui touche des groupes d'âge relativement jeunes, et qui est plus accentuée hors Québec¹³.

Malgré une certaine stagnation depuis 2016, l'espérance de vie du Québec demeure parmi les plus élevées au monde. Cependant, le ralentissement de la tendance à l'amélioration de la survie, voire son renversement dans certaines populations, témoigne de l'apparition de risques émergents en matière de bien-être et de richesse nationale, ici comme ailleurs.

12. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025), *Le bilan démographique du Québec. Édition 2025*, [En ligne], Québec, L'Institut, 104 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2025.pdf].

13. *Ibid.*

Richesse nationale



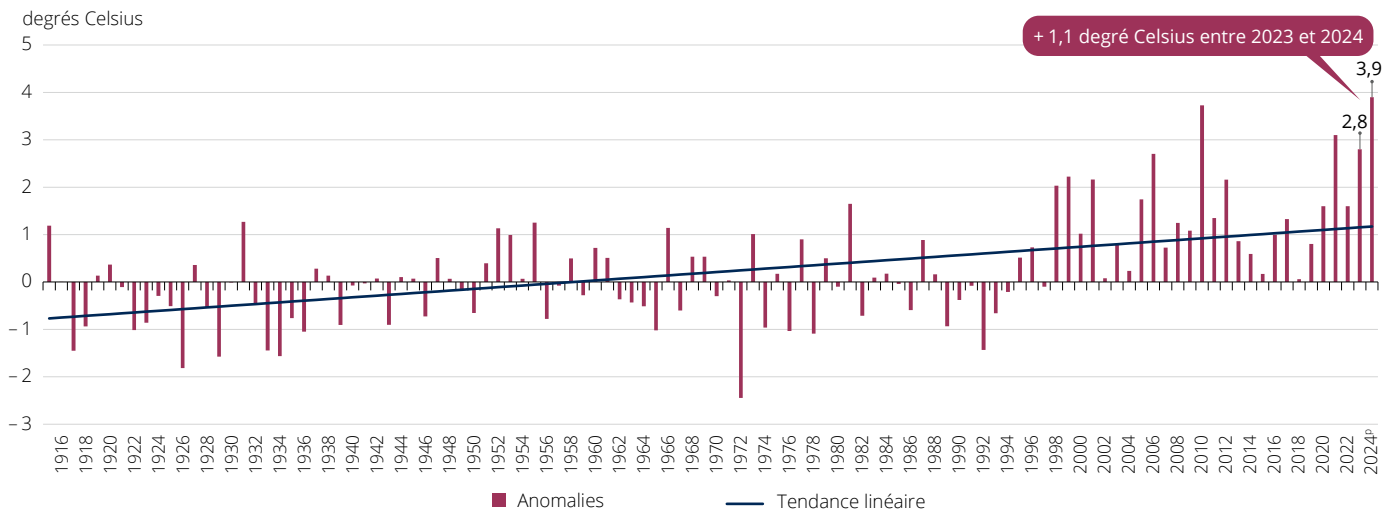
Climat

Anomalies de température



Tendance défavorable au progrès entre 1915-2024

Anomalies de température par rapport à la normale du 20^e siècle, Québec, 1915 à 2024



p Donnée provisoire.

Note : L'écart de température est calculé par rapport à la normale du 20^e siècle, soit de 1901 à 2000.

Source : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), *Réseau de surveillance du climat du Québec*. Compilation par la Direction de la qualité de l'air et du climat (MELCCFP) ; régression linéaire par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Anomalies de température](#).

Les anomalies de la température annuelle moyenne au Québec ont augmenté de 1,9 degré Celsius (°C) entre 1915 et 2024, selon la tendance linéaire basée sur la régression de Theil-Sen. Ces anomalies sont restées systématiquement positives depuis 1998, soit pour une 27^e année consécutive. La plus longue série d'années avec des anomalies positives vécue auparavant n'avait duré que cinq ans, de 1951 à 1955.

L'année 2024 a été la plus chaude enregistrée depuis les 109 dernières années, marquée par l'écart de température le plus important par rapport à la normale du 20^e siècle (+ 3,9 °C)¹⁴. D'autres années, comme 2010 et 2021, ont également connu des anomalies élevées

(+ 3,7 et + 3,1 °C). En 2024 a aussi été enregistrée la température moyenne la plus élevée dans le sud du Québec, où l'écart de température par rapport à la normale du 20^e siècle a été de + 3,6 °C.

L'augmentation de la température moyenne reflète l'évolution du climat au Québec. Les changements climatiques, y compris les phénomènes climatiques extrêmes, affectent les écosystèmes ainsi que le capital bâti et auront des incidences croissantes sur les conditions matérielles et la qualité de vie des personnes. Des anomalies de température de plus en plus importantes menacent le bien-être et la richesse nationale future.

14. MELCCFP (2025), 2024 : l'année la plus chaude jamais observée au Québec, [En ligne], Québec. [www.environnement.gouv.qc.ca/climat/Faits-saillants/2024/bilan.htm].

Richesse nationale



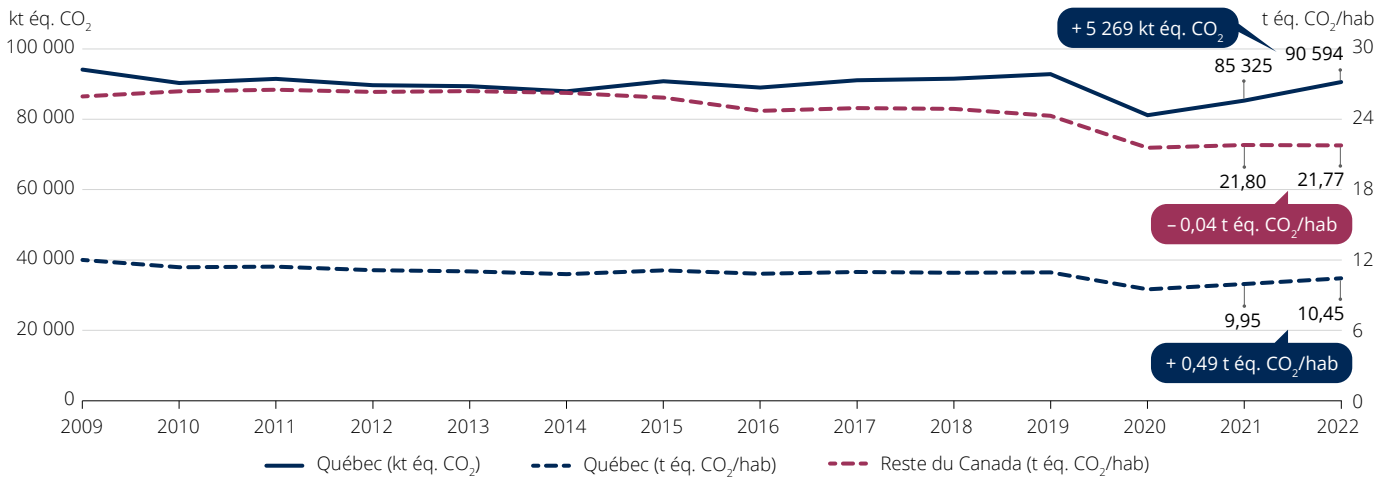
Climat

Émissions de gaz à effet de serre (GES)



Tendance défavorable au progrès entre 2009 et 2022

Émissions de gaz à effet de serre (GES), Québec, et émissions par habitant^{1,2,3} Québec et reste du Canada, 2009 à 2022



1. Statistiques compilées conformément au Système de comptabilité économique et environnemental des Nations unies.

2. Les gaz à effet de serre comptabilisés dans l'indicateur sont le CO₂, le CH₄ et le N₂O. Les émissions dues à la production à l'étranger de biens consommés au Québec ou au Canada sont exclues.

3. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec.

Note : Les données des émissions de GES et de population de 2009 à 2021 ont été révisées.

Sources : Statistique Canada, *Tableau 38-10-0097-01 Compte de flux physique des émissions de gaz à effet de serre* et *Tableau 17-10-0005-01 Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe*. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Émissions de gaz à effet de serre \(GES\)](#).

L'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec entre 2009 et 2022 ne montre pas de tendance à la hausse ou à la baisse. Après avoir connu une diminution subite et ponctuelle en 2020 en raison du ralentissement de nombreuses activités économiques lors de la pandémie¹⁵, les émissions de GES générées au Québec ont augmenté en 2021 et 2022, pour s'établir à 90 594 kilotonnes d'équivalent CO₂ (kt éq. CO₂) en 2022. Ce niveau demeure tout de même légèrement inférieur à celui précédant la pandémie. En 2022, les émissions de GES générées au Québec représentent 12,1 % des émissions de GES générées au Canada alors que le Québec représentait 22,3 % de la population canadienne.

Les niveaux d'émissions de GES peuvent être comparés à ceux du reste du Canada lorsqu'ils sont rapportés à la taille de la population. Les émissions de GES par habitant au Québec ont légèrement diminué entre 2009 et 2022 : elles sont passées de 12,0 à 10,4 t éq. CO₂/hab. Il en est de même dans le reste du Canada, où l'on calculait 21,8 t éq. CO₂ par habitant en 2022, par rapport à 25,9 t éq. CO₂ en 2009. Ces diminutions peuvent être expliquées, entre autres, par l'accroissement de la population (le dénominateur) et par la stabilité des émissions de GES (le numérateur)¹⁶. En outre, les émissions de GES par habitant au Québec sont près de deux fois moins élevées que celles du reste du Canada.

15. Environnement et Changement climatique Canada (2023, mis à jour le 23 mai), Émissions de gaz à effet de serre, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html].

16. Voir l'indicateur de contexte, le taux d'accroissement de la population en page 30.

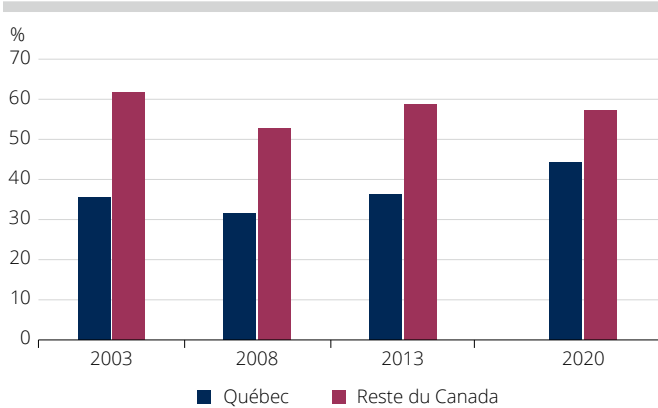
Richesse nationale



Confiance

Confiance généralisée

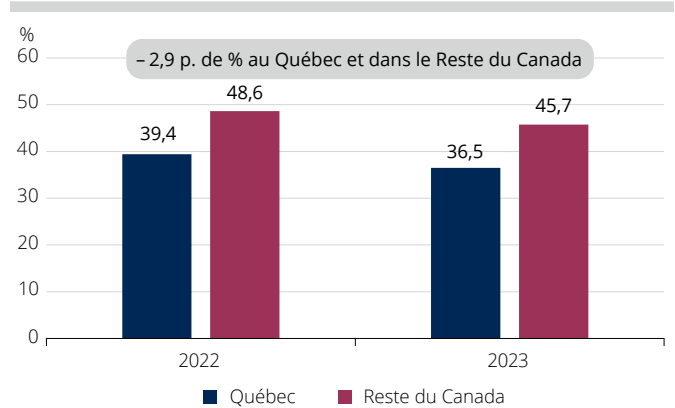
Proportion de la population de 15 ans et plus ayant confiance en la plupart des gens, Québec et reste du Canada, 2003, 2008, 2013 et 2020



Note : Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces, à l'exception du Québec. Les territoires sont exclus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Identité sociale* 2003, 2008 et 2013, fichiers de microdonnées à grande diffusion. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec; *Enquête sociale générale – Identité sociale* 2020. Compilation par Statistique Canada.

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant confiance en la plupart des gens, Québec et reste du Canada, 2022 et 2023



Note : Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces, à l'exception du Québec. Les territoires sont exclus.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale canadienne*, 2022 (vagues 5 et 7) et 2023 (vagues 9 et 11). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Confiance généralisée](#). Les données de 2022 et 2023 sont tirées de l'*Enquête sociale canadienne* et ne peuvent être comparées aux données de l'*Enquête sociale générale* de 2003, 2008, 2013 et 2020 en raison de différences méthodologiques entre les deux enquêtes. En raison de ce changement de source de données, la tendance de long terme n'a pas pu être établie.

En 2023, environ 37 % de la population du Québec ont indiqué avoir confiance en la plupart des gens, ce qui constitue une baisse par rapport à la proportion observée en 2022 (39 %). Par ailleurs, entre 2003 et 2020, cette proportion avait crû¹⁷ au Québec. Elle était passée d'environ 35 % en 2003 à environ 44 % en 2020. La hausse est principalement survenue entre 2013 et 2020 (36 % c. 44 %) ; la proportion est restée relativement stable entre 2003 et 2013, et correspond à près du tiers de la population.

Pour chacune des années examinées, le niveau de confiance généralisée est demeuré plus faible au Québec que dans le reste du Canada, où environ 46 % de la population avaient confiance en la plupart de gens en 2023, comparativement à 37 % au Québec.

Contrairement au Québec, qui a enregistré une hausse entre 2003 et 2020, le reste du Canada a affiché une baisse pendant la même période (62 % c. 57 %). Toutefois, entre 2022 et 2023, on observe une baisse du niveau de confiance généralisée au Québec et dans le reste du Canada.

Un niveau de confiance généralisée élevé est considéré comme un élément fondamental du capital social qui favorise l'implication politique et sociale et la croissance économique, en plus d'améliorer le sentiment de sécurité¹⁸. Ainsi, le faible niveau de confiance observé au Québec peut notamment traduire un stock de capital social plus bas que dans le reste du Canada. La baisse observée dans les dernières années constitue un risque pour le progrès.

17. Le suivi des tendances doit être effectué avec prudence en raison d'un changement de mode de collecte en 2020 (passage vers un mode de collecte électronique). L'incidence du mode de collecte sur les estimations a été analysée et son ampleur est faible.

18. Martin TURCOTTE (2015), « Tendances du capital social au Canada », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, [En ligne], produit n° 89-652 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p. 17. [\[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015002-fra.pdf?st=1kkufCI\]](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015002-fra.pdf?st=1kkufCI).

Richesse nationale



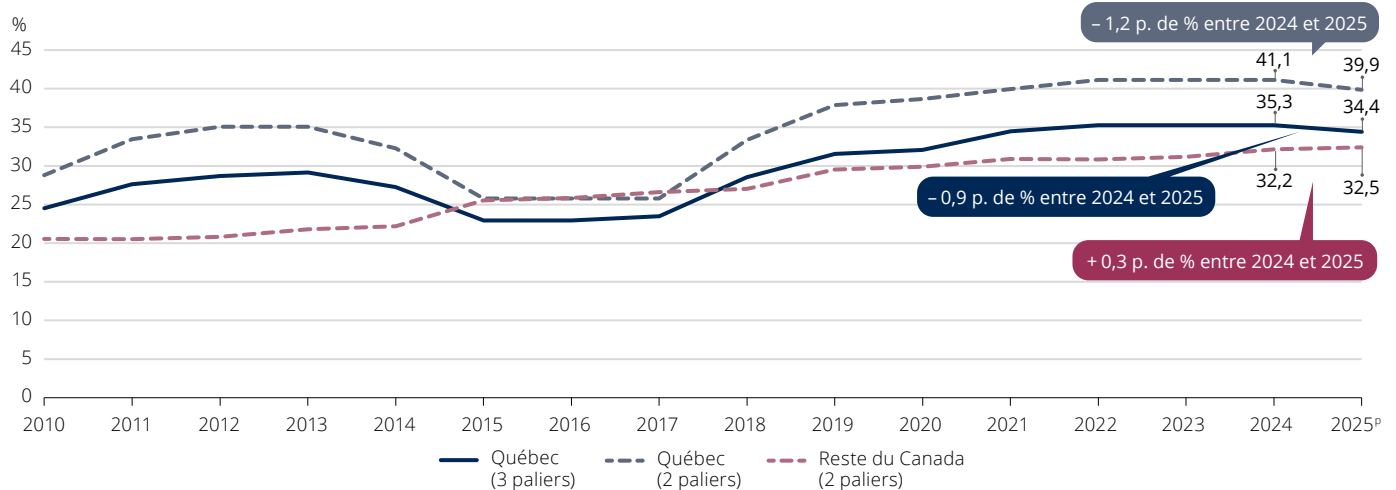
Institutions

Présence des femmes sur la scène politique



Tendance favorable au progrès entre 2010 et 2025

Présence des femmes sur la scène politique fédérale et provinciale, Québec et reste du Canada, et sur la scène politique fédérale, provinciale et municipale, Québec, 2010 à 2025



p Données provisoires.

Note : Le même poids est accordé à chaque palier de gouvernement. Il s'agit donc de la représentation moyenne des femmes élues aux élections générales fédérales, provinciales et municipales (3 paliers) et aux élections générales fédérales, provinciales ou territoriales (2 paliers).

Sources : Parlement du Canada, *Élections et candidats élus*. Assemblée nationale du Québec, *Base de données sur les parlementaires québécois*. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Résultats des élections municipales générales*. Élections Québec, *Résultats des élections générales provinciales 2022*. Compilation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Présence des femmes sur la scène politique](#).

Au Québec, les femmes représentent, en 2025, 34,4 % des personnes élues à titre de députée fédérale ou provinciale et de mairesse¹⁹. Elles sont plus présentes à l'Assemblée nationale du Québec (46,4 %) que dans les circonscriptions québécoises représentées à la Chambre des communes (33,3 %) et dans les mairies des municipalités du Québec (23,6 %). Entre 2010 et 2025, la présence des femmes sur la scène politique a globalement connu une hausse. En début de période, elles représentaient 24,5 % des personnes élues, une différence de 9,9 points de pourcentage par rapport à 2025. Après l'élection fédérale de 2025, on a constaté un léger recul de la présence des femmes à la Chambre des communes au Québec (– 2,6 points de pourcentage).

Dans le reste du Canada, les femmes sont moins présentes sur la scène politique fédérale et provinciale ou territoriale²⁰ qu'au Québec en 2025 (32,5 % c. 39,9 %). On observe une augmentation de leur représentation sur ces deux territoires depuis 2010.

La présence croissante des femmes en politique au Québec traduit une avancée en matière d'égalité. Elle enrichit également les débats et favorise une société plus égalitaire et démocratique, ce qui soutient le progrès du Québec.

19. Les données illustrent la situation à la suite de la tenue d'élections générales fédérales, provinciales et municipales.

20. Pour faciliter les comparaisons avec le reste du Canada, seuls les paliers fédéral et provincial ou territorial sont pris en compte.

Contexte



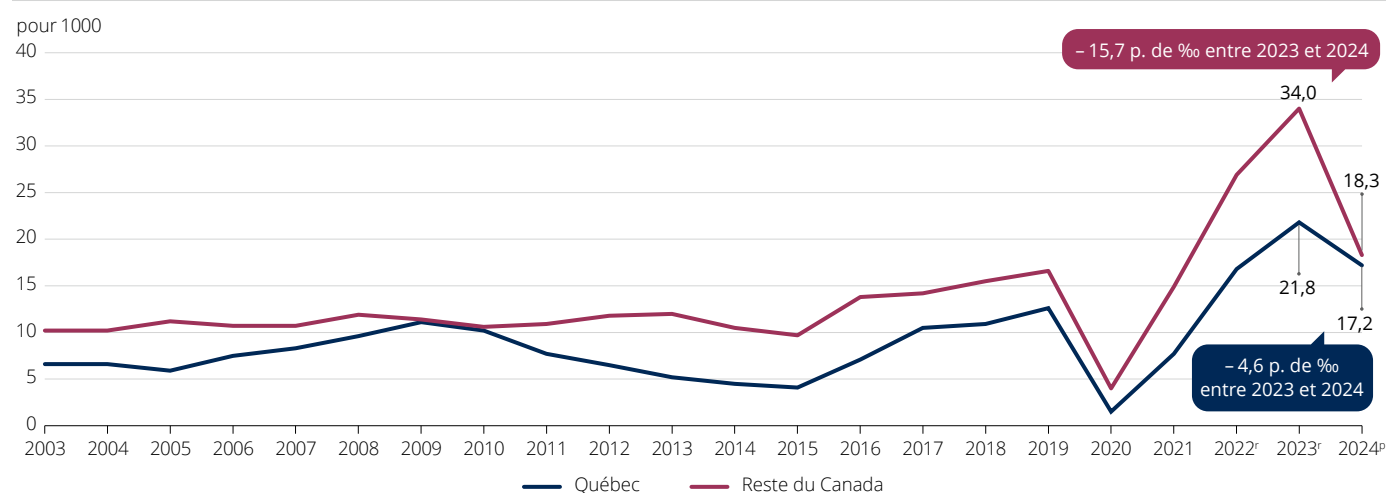
Contexte

Taux d'accroissement annuel de la population



N'est pas utilisé comme une mesure du progrès

Taux d'accroissement de la population¹, Québec et reste du Canada², 2003-2024



r Données révisées.

p Données provisoires.

1. Accroissement calculé par la différence entre l'effectif de population estimé au 1^{er} janvier d'une année donnée et celui de l'année qui suit rapportée à l'effectif moyen de l'année.

2. Le reste du Canada représente l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, à l'exception du Québec.

Source : Statistique Canada, *Estimations de la population* (mars 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Pour plus d'information sur les résultats, les concepts et les définitions, consulter la page [Taux d'accroissement de la population](#).

La population du Québec augmente d'année en année, mais le rythme de cette croissance fluctue. La croissance est exceptionnellement forte depuis la fin de la pandémie. En 2024, le taux d'accroissement a atteint 17,2 pour mille (ou 1,7 %). Même si cette croissance est moindre que le sommet de 21,8 pour mille (ou 2,2 %) observé en 2023, elle demeure l'une des plus élevées jamais enregistrées. Avant la pandémie, soit de 2017 à 2019, les taux s'étaient maintenus entre 10 et 13 pour mille. Cette croissance était jusqu'à récemment considérée comme étant relativement élevée, mais elle a été largement surpassée au cours des trois dernières années.

L'évolution du taux d'accroissement de la population québécoise est comparable à celle du taux d'accroissement de la population canadienne hors Québec, mais son rythme est généralement

inférieur. En 2024, l'écart est toutefois de faible ampleur, puisque la croissance de la population du Canada hors Québec n'a été que légèrement supérieure à celle du Québec, soit de 18,3 pour mille.

La croissance de la population du Québec repose sur les gains engendrés par les échanges migratoires, et plus précisément par les migrations internationales. Par ailleurs, en 2024, l'apport de l'immigration temporaire a surpassé celui de l'immigration permanente, et ce, pour une troisième année consécutive. L'accroissement naturel n'est quant à lui plus une source de gains de population, puisque les décès ont été un peu plus nombreux que les naissances en 2024. Les décès ont augmenté dans un contexte de croissance et, surtout, de vieillissement de la population, tandis que les naissances ont de nouveau diminué.

Définitions des indicateurs

Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant

Le PIB correspond à la valeur de la production totale de biens et de services, sans double compte, à l'intérieur des limites géographiques d'un territoire, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production, au cours de l'année.

Cette valeur est exprimée en dollars constants ou enchaînés de 2012 afin d'éliminer les variations de prix et de rendre compte uniquement des variations du niveau de production d'une année à l'autre, et est divisée par la taille de la population.

Revenu médian ajusté

Le revenu médian après impôt ajusté en fonction de la taille du ménage correspond à la médiane du revenu de l'ensemble de la population. Plus précisément, on octroie aux particuliers de tous âges le revenu après impôt de leur ménage, après l'avoir ajusté pour tenir compte du nombre de personnes dans le ménage. Cet ajustement permet de refléter les économies d'échelle dans la consommation.

Le revenu médian est celui qui sépare la population en deux parts égales, de telle sorte que la moitié a un revenu plus élevé et l'autre moitié, un revenu plus faible.

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC)

Le taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) correspond à la proportion de la population pour laquelle le revenu disponible à la consommation de l'unité familiale est inférieur au montant du panier de biens et services prévu par la MPC pour cette unité.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi correspond à la proportion de la population de 25 à 64 ans en emploi.

Écart de diplomation selon le milieu socio-économique

L'écart de diplomation selon le milieu socio-économique mesure la différence entre le taux de diplomation et de qualification sept ans après l'entrée au secondaire des élèves issus d'un milieu favorisé et celui des élèves issus d'un milieu défavorisé. Le diplôme ou la qualification peut avoir été obtenu à la formation générale des jeunes ou des adultes, ou à la formation professionnelle. Le milieu socio-économique des élèves est évalué à partir de l'indice de milieu socio-économique (IMSE).

Dépassements de la concentration de particules fines dans l'air

Les dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air correspondent au cumul des jours où la concentration moyenne de particules fines ($PM_{2.5}$) a dépassé le seuil quotidien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit plus de $25 \mu g/m^3$ au-delà de 3 jours par année (consécutifs ou non)¹, et ce, à chacune des stations permanentes d'un territoire.

Santé mentale excellente ou très bonne

Cet indicateur correspond à la proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme excellente ou très bonne.

Indice de gravité de la criminalité

L'indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure le volume et la gravité des crimes déclarés par les services policiers durant une année.

Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle par habitant

L'indicateur des infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle est la valeur monétaire des stocks de capital fixe non résidentiel de l'ensemble de l'économie, par habitant. Ces stocks comprennent, par exemple, les ponts, les viaducs, les hôpitaux, les immeubles de bureaux, les ordinateurs et les logiciels, mais ne comprennent pas les constructions résidentielles.

Cette valeur est exprimée en dollars constants ou enchaînés de 2012 afin d'éliminer les variations de prix et de rendre compte uniquement des variations de stocks de capital fixe d'une année à l'autre, et est divisée par la taille de la population.

Valeur nette des administrations publiques par habitant

La valeur nette des administrations publiques par habitant équivaut à la somme de la valeur financière nette et des actifs non financiers des administrations publiques consolidées, divisée par la population. La valeur financière nette correspond au solde des actifs financiers et des passifs et peut donc être négative. Les actifs non financiers sont composés des actifs produits (actifs fixes, tels que les investissements accumulés dans les hôpitaux, ainsi que les inventaires et objets de valeur) et de certains actifs non produits, tels que les terrains.

Suite page 32

1. Il s'agit des lignes directrices de 2005. En septembre 2021, l'OMS a publié de nouvelles lignes directrices plus strictes.

Les administrations publiques comprennent les administrations publiques fédérale et provinciale, les municipalités, les établissements de santé et de services sociaux ainsi que les centres de services scolaires. Toutefois, les administrations publiques autochtones et les entreprises publiques (p. ex. Hydro-Québec) sont exclues. Les données des administrations sont consolidées afin d'éliminer les transactions entre les unités, et d'ainsi éviter le double comptage.

Détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans

L'indicateur réfère à la proportion de la population de 25 à 34 ans dont le plus haut niveau de scolarité atteint correspond à un diplôme d'études postsecondaires.

Espérance de vie

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années qu'une génération fictive pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée.

Anomalies de températures

Les anomalies de température correspondent au nombre de degrés Celsius d'écart entre la température moyenne de l'année et la température normale au 20^e siècle. Elles sont interpolées pour l'ensemble du Québec.

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) correspondent aux émissions des trois principaux GES générés, soit le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O). Ces

émissions proviennent des activités des industries, des administrations publiques, des institutions et des ménages, et sont compilées selon le Système de comptabilité économique et environnementale. Les émissions de GES sont exprimées en kilotonnes rendues équivalentes au poids du CO₂ selon le potentiel du réchauffement mondial du gaz (kilotonnes en équivalent de CO₂).

Confiance généralisée

La confiance généralisée est déterminée par la proportion de la population de 15 ans et plus rapportant avoir confiance en la plupart des gens.

Présence des femmes sur la scène politique

Cet indicateur présente la proportion de femmes parmi les personnes élues aux élections fédérales et provinciales. L'indicateur spécifique au Québec est calculé de deux façons : 1) la proportion de femmes parmi les personnes élues aux élections fédérales et provinciales, pour favoriser la comparabilité avec le reste du Canada, et 2) la proportion de femmes parmi les personnes élues aux élections fédérales, provinciales et municipales.

L'indicateur reflète la situation à la suite de la tenue d'élections générales. Il ne tient pas compte des résultats aux élections partielles.

Taux d'accroissement annuel de la population

Le taux d'accroissement annuel de la population correspond à la variation entre l'effectif estimé au 1^{er} janvier d'une année donnée et celui de l'année qui suit, rapportée à l'effectif estimé au 1^{er} juillet. Le taux est exprimé en pour mille.

Pour plus d'information sur les concepts et la démarche qui a mené à la sélection des indicateurs, voir [Les indicateurs de progrès du Québec – Cadre conceptuel et méthodologique](#).

Tableaux statistiques d'intérêt

[Indicateurs de progrès du Québec. Principaux résultats](#)

Abréviations et signes conventionnels

p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
t	Tonne
kt	Kilotonne
PM _{2,5}	Particulate matter 2,5 : particules dans l'air ayant un diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 2,5 micromètres (µm)
µg/m ³	Microgrammes par mètre cube
‰	Pour mille

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Indicateurs de progrès du Québec – Résultats et analyse. Édition 2025*, [En ligne], L'Institut, p. 1-33. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-analyse-2025.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Marie-Andrée Gravel, Sarah Roy-Milliard, Marie Mélanie Fontaine,
Rébecca Méango et Ariane Vézina

Sous la direction de :

Patrick Monsengo,
Direction des statistiques sectorielles et du développement durable
Nathalie Audet,
Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux
Éric Deschênes,
Direction générale des statistiques et de l'analyse économiques
Bertrand Perron,
Direction générale des statistiques et de l'analyse sociales

Avec la collaboration de :

Anne Binette Charbonneau, Pascale Bergeron, Sophie Brehain,
Luc Cloutier-Villeneuve, Stéphane Comeau, Frédéric Fleury-Payeur
et Pierre-Luc Labonté
Institut de la statistique du Québec

Marc-André Foucreault et Éric Larrivière
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Photo en couverture : DisobeyArt / Shutterstock

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-01984-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction